

**Ecole-chercheurs PSDR**  
**Chemins de recherches partenariales et**  
**interdisciplinaires**

Du 25 au 28 mai 2010, CARCANS (33)

**Bilan des ateliers et de la Table ronde**

Avec la participation financière de :



## SOMMAIRE

|   |    |
|---|----|
| 1. Programme des ateliers.....  | 3  |
| 1.1 Programme des ateliers thématiques .....  | 3  |
| 1.2 Programme des ateliers méthodologiques.....   | 5  |
| 2. Synthèse des ateliers.....   | 6  |
| 2.1 Synthèse des ateliers thématiques.....  | 6  |
| 2.1.1. Entreprises et développement des territoires.....  | 6  |
| 2.1.2. Ingénierie territoriale.....   | 8  |
| 2.1.3. Action publique et gouvernance.....  | 10 |
| 2.1.4. Agriculture et développement territorial .....   | 11 |
| 2.2 Synthèse des ateliers méthodologiques.....  | 14 |
| 2.2.1. Modélisation pour le développement des territoires.....                                    | 14 |
| 2.2.2. Méthodes de recherche en partenariat.....  | 16 |
| 2.2.3. Apports de l'analyse prospective .....   | 18 |
| 2.2.4. Dialogue interdisciplinaire .....  | 19 |
| 3. Atelier spécial « Stratégies de publication » .....  | 21 |
| 3.1 Publier les résultats de la recherche. Éléments de réflexion pour définir une stratégie.....  | 21 |
| 3.2 Le Problème des publications inter disciplinaires.....  | 26 |
| 4. Table Ronde : Valorisation des travaux de recherche.....                                       | 28 |
| Conclusion de l'Ecole Chercheurs, par Antoine BAILLY, Président du Conseil Scientifique PSDR..... | 33 |

# 1. Programme des ateliers

## 1.1 Programme des ateliers thématiques

### Ateliers thématiques du mardi 25 mai 2010 de 16h00 à 18h00

#### Les instruments d'action collective

- C. CAZALS, M. LEMARIE *Appréhender la spécificité des relations entre compétitivité et attractivité d'un territoire à travers l'analyse des conflits d'usage sur un territoire littoral (COMPTER A)*
- JM ARRANZ, N. COUIX, N. GIRARD, S. LAFON, D. MAGDA *Diversité des démarches de Diagnostic Multi-Usage de territoire : comment en rendre compte ? (INGEDICO)*
- R. MELOT *Conflits fonciers et règles d'urbanisme en Rhône-Alpes (POPFONGO)*

#### Quelle place pour le territoire dans les logiques d'organisation des filières ?

- P. BOURSEAU, S. BORDENAVE-JUCHEREAU, F. GUERARD, P. LE FLOC'H, L. LE GREL *Gestion des sous-produits des industries de transformation des produits de la mer (GESTION DURABLE)*
- M. TAVERNE, L. AMBLARD, F. GUERRA, J-B. MARSAT, L. TROGNON, *Le développement d'une filière bois-énergie dans un territoire : un éclairage par l'analyse de l'organisation des chaînes d'approvisionnement (BENEFITS)*
- A. LAMBERT, V. PERSILLET *Liens au territoire chez les assembleurs du Grand Ouest (CLAP)*

#### Agriculture, gestion de l'espace et des paysages

- P. VEYSSET, H. RAPEY *Une démarche de prospective agricole articulant les niveaux de l'exploitation et du territoire pour des exploitations et zones herbagères auvergnates (VALPRAI)*
- A. GIBON, J-P. CHOISIS *Les changements de la gestion agricole de l'espace et ses impacts sur la multifonctionnalité des paysages : une question vive pour le développement durable des territoires ruraux en milieu difficile, une nécessaire transdisciplinarité pour en traiter (CHAPAY)*

#### Création et ancrage territorial des entreprises

- M. FILIPPI *Périmètre coopératif et développement territorial (COMPTER A)*
- D. GALLAUD, M. MARTIN, C. TANGUY, S. REBOUD, *Quelle est l'échelle pertinente pour les territoires d'innovation ? Application aux entreprises de l'agroalimentaire (INNOVFIL)*
- M-A. LENAIN, A. BONNIOT, C. BIHEL, *Contrastes des configurations d'émergence des activités agraires dans deux territoires d'Auvergne (CREACTE, Auvergne)*

### Ateliers thématiques du mercredi 26 mai 2010 de 8h30 à 10h30

#### Durabilité des entreprises et des exploitations agricoles

- C. CHASSAING, C. LAURENT *Durabilité des exploitations en système Salers traites : comparaison avec des exploitations en systèmes laitier et allaitant (SALERS)*
- M. GAFSI, B. MONDY *Dynamiques d'évolutions récentes et durabilité des exploitations biologiques en Midi-Pyrénées (CITODAB)*

#### Tourisme et économie résidentielle : sources de richesse pour les territoires ruraux ?

- M. CARRERE, F. BEL, A. LACROIX, S. LYSER, T. RAMBONILAZA, S. TRUCHET, N. TURPIN *Les pratiques touristiques en espace rural et la place des aménités (AMEN)*
- J-B. MARSAT *L'évolution des modèles de tourisme, une approche en termes de gouvernance et de management, sectoriels et territoriaux (MODINTOUR)*
- H. REVOL, C. SABAU, *Les retraités dans les territoires ruraux: une double opportunité pour la création d'activités et d'emplois (CREACTE, Auvergne)*

#### Ingénierie et gouvernance dans les processus de recomposition territoriale

- C. JANIN et l'équipe Ingeterr RA *Recompositions des territoires : l'Ingénierie Territoriale au cœur des enjeux entre savoirs et pouvoirs (INGETERR RA)*
- C. HERAULT-FOURNIER *Proposition d'une typologie des consommateurs en fonction des proximités perçues dans les PVC (LIPROCO)*

## Ateliers thématiques du mercredi 26 mai 2010 de 11h00 à 13h00

### Conseil et ingénierie: construire des compétences pour le développement des territoires

- J-P. DEL CORSO, C. KEPHALIACOS, G. NGUYEN, H. TAVERNIER *Rôle du conseil dans l'adoption de pratiques alternatives visant à réduire les pollutions diffuses des eaux par les pesticides : l'exemple de la mise en œuvre d'une MAET dans un territoire du bassin versant de l'Adour-Garonne (EAUSAGE)*
- B. RUBIN, S. FOURDIN, L. DELABY, J-L. PEYRAUD *Elaboration du cahier des charges pour le développement d'un outil de simulation technico économique des exploitations laitières (LAITOP)*
- L. TROGNON, S. LARDON, P. CHAMBON, P. CAYRE, A. MAUMELAT *Ingénierie territoriale : quelles compétences? (INGETERR, Auvergne)*

### Action publique et gouvernance

- C. BARTHEZ, N. BERTRAND *Développement territorial et gouvernance foncière (POPFONGO)*
- M. PEYREFITTE, *Dynamiques rurales et action publique territoriale : des enjeux contradictoires (ACTER)*
- M. BERRIET-SOLLIEC, D. LEPICIER, A. LE ROY, G. MILLOT, A. TROUVE, D. VOLLET, F. AUBERT *Analyse des traductions régionales de la politique rurale européenne à partir des leviers d'intervention mobilisés (REGIAB)*

### Développement territorial et mutations de la coopération agricole

- V. BARRAUD-DIDIER, M-C. HENNINGER *Quels déterminants de la fidélité des adhérents de coopératives agricoles ? (COMPTER, MP)*
- Y. CHIFFOLEAU *Circuits courts de commercialisation et renouvellement de la coopération agricole en Languedoc-Roussillon : une approche par l'analyse des réseaux sociaux (COXINEL)*

## 1.2 Programme des ateliers méthodologiques

### Ateliers méthodologiques du jeudi 27 mai 2010 de 11h00 à 13h00

#### Dialogue interdisciplinaire pour le développement territorial

- A. MOLLARD *Les aménités environnementales : quelle(s) définition(s) et quelle cohérence dans une perspective d'écodéveloppement territorial ? La contribution des approches cognitive, écologique et socio-économique (AMEN)*
- E. CHOSSON, J-F. MAMDY *Les tenants et les aboutissants du choix de l'interdisciplinarité. Réflexions sur la légitimité scientifique et opérationnelle d'une recherche-développement (CREACTE)*

#### Modèles agronomiques pour le développement des territoires

- B FELTEN, G MARTIN, M.A MAGNE, V THENARD, JP THEAU, M DURU *Une démarche de co-conception innovante de systèmes d'élevages adaptés au changement climatique (CLIMFOUREL, MP)*
- P. MEROT, C. GASCUEL-ODOUX, D. DELAHAYE, P. LE GOUEE, C. GRIMALDI, G. GRUAU *Impact du changement climatique sur la ressource en eau dans les agro-hydro systèmes du Grand Ouest : questions de recherche (CLIMASTER)*

#### Les apports de l'analyse prospective

- D. PAILLARD et les membres du projet A GOUTER *La prospective et les scénarios narratifs comme méthodes participatives pour la diffusion des résultats de recherche du projet A Gouter (A GOUTER)*
- J-E. BERGEZ, A. RIDIER, S. PARADIS, F. CARPY-GOULARD, *Devenir des grandes cultures en Midi-Pyrénées à l'horizon 2030 : les enseignements d'une démarche originale de prospective (PROUESSES)*

#### Méthodes de la recherche en partenariat (1)

- N. COUIX, *La conduite du partenariat au sein du projet INGEDICO (INGEDICO)*
- M. OLLAGNON, S. PETIT, C. SOULARD *La figure du passeur dans l'expérience PSDR : pratique ou métier ? (Groupe PARME)*

### Ateliers méthodologiques du vendredi 28 mai 2010 de 8h30 à 10h30

#### Modèles économiques pour le développement des territoires

- J. DACHARY-BERNARD *La valeur du foncier: une analyse des préférences révélées pour les différents usages du sol (ACTER)*
- M. DESPEGHEL, L. PIET *Spatialisation de la demande en aliments du bétail dans le Grand Ouest de la France dans le cadre du projet CLAP de PSDR-GO (CLAP)*

#### Modèles spatiaux, outils pour la gouvernance territoriale

- S. LARDON, S. LOUDIYI, L. MEASSON *Entre gouvernance multi-niveaux et inter territorialité, la construction de la ressource dans le territoire charnière de « Volvic, Sources et Volcans » (RESS TERR, Auvergne)*
- E. VALETTE, P. GASSELIN, H. TALLON, C. BERNARD, D. BENARD, V. BINDER, L. LAURENS, A. LAURENT *La dimension territoriale des projets pluriactifs dans les pratiques d'accompagnement (INTERSAMA)*

#### Méthodes de la recherche en partenariat (2)

- S. LARDON, S. LOUDIYI, C. MAURY, E. JAMET *Ateliers participatifs de mise en œuvre du ScoT du Grand Clermont. Quelles actions pour intégrer l'agriculture dans le projet de territoire ? (RESSTERR, Auvergne)*
- E. CHIA, C. SOULARD *Le partenariat dans une recherche sur la gouvernance territoriale : entre hybridation et bricolage ! (GOUVINNOV)*

## 2. Synthèse des ateliers

### 2.1 Synthèse des ateliers thématiques

#### 2.1.1. Entreprises et développement des territoires

Rapport réalisé par Danielle Galliano (INRA Toulouse, UMR AGIR) et Laurent Trognon (AgroParisTech-ENGREF Clermont-Ferrand, UMR METAFORT)

##### Création et ancrage territorial des entreprises

- D. Gallaud, M. Martin, C. Tanguy, S. Reboud, Quelle est l'échelle pertinente pour les territoires d'innovation ? Application aux entreprises de l'agroalimentaire (INNOVFIL, Bourgogne)
- M-A. Lenain, A. Bonniot, C. Bihel, Contrastes des configurations d'émergence des activités agrirurales dans deux territoires d'Auvergne (CREACTE, Auvergne)

**La communication de D. Gallaud, M. Martin, C. Tanguy et S. Reboud (INNOVFIL) porte sur la question des liens entre les performances des entreprises et des filières, en termes d'innovation et de capacité à coopérer, et les caractéristiques de leur territoire.**

Le point de départ théorique est la littérature (non convergente et diverse) sur le lien entre proximité géographique et circulation versus capacité d'absorption des connaissances. Le travail est mené à partir de la notion de territoire d'activité : ensemble des relations qu'une entreprise entretient avec ses partenaires pour développer son activité en prenant en compte la localisation des partenaires et à partir des enquêtes statistiques (CIS et ERIE notamment). L'objectif est de dresser une typologie de territoires d'innovation des entreprises des IAA. On obtient 6 classes d'entreprises selon leur territoire d'innovation (sans territoire 63%, territoire étendu 7% et territoires hors région 30%). L'analyse montre que le niveau du potentiel interne d'innovation influe sur sa capacité à collaborer, que la proximité organisée est première dans le choix des partenaires par rapport à la proximité géographique. Enfin, l'espace d'innovation ne recouvre pas l'espace régional.

La discussion porte, au niveau méthodologique, sur le découpage en classes, qui reste à améliorer ; et sur la pertinence de l'indicateur R&D dans l'analyse de l'innovation. Les résultats interrogent aussi la pertinence de la dimension régionale des réseaux et de la politique d'innovation.

**La communication de M-A. Lenain, A. Bonniot, C. Bihel (CREACTE, Auvergne) porte sur l'analyse des configurations d'émergence des activités agri-rurales dans deux territoires d'Auvergne.**

L'étude est menée à partir d'entretiens semi directifs auprès des créateurs (12 sur le territoire de Billom Saint Dier et 15 sur le territoire du Cézallier) et d'entretiens semi directifs auprès d'acteurs (28 structures d'accompagnement et 10 élus). L'objectif est d'analyser dans quelle mesure les éleveurs, par leurs pratiques, façonnent et valorisent la diversité des prairies et dans quelle mesure, la diversité des prairies est perçue et mobilisée par des acteurs non agricoles, pour construire la réputation des produits issus des prairies auvergnates. Comment les changements de politiques agricoles vont-ils affecter à moyen terme l'activité agricole, la valorisation des prairies et la dynamique de territoires ?

Les enquêtes permettent de mettre en évidence une typologie de créateurs : le paysan parrain, l'agriculteur multi-actif et l'entrepreneur rural, mais aussi différents profils d'acteurs orientés vers le développement territorial, la dynamique des secteurs et des activités ou les questions d'emploi d'accompagnement de projets et d'insertion. Les conditions diverses d'émergence sont présentées. La discussion porte sur l'intérêt de développer une analyse en termes de relations et de réseaux entre les acteurs. La question est aussi celle de la généricité des résultats.

## **Développement territorial et mutations de la coopération agricole**

- V. Barraud-Didier, M-C. Henninger « Quels déterminants de la fidélité des adhérents de coopératives agricoles ? » (COMPTER, MP)
- S. Chantelot, M. Filippi, S. Perez, P. Triboulet « Périmètre coopératif et développement territorial » (COMPTER MP, AQ)
- Y. Chiffolleau « Circuits courts de commercialisation et renouvellement de la coopération agricole en Languedoc-Roussillon : une approche par l'analyse des réseaux sociaux » (COXINEL, LR)

## **La communication S. Chantelot, M. Filippi, S. Perez et P. Triboulet (COMPTER) aborde la question du périmètre coopératif en lien avec les dynamiques de développement territorial.**

Dans le contexte de la loi de modernisation de la coopération agricole, on observe un mouvement de financiarisation des coopératives avec la création de filiales de statut non coopératif. L'étude présente l'évolution du périmètre coopératif et explore les implications spatiales de ces mutations organisationnelles. La filialisation allège la contrainte spatiale statutaire et élargit le périmètre d'action. Toutefois les filiales restent souvent à proximité. L'étude des firmes coopératives a pour objectif de mesurer l'agglomération et l'organisation spatiale des coopératives agricoles. Du point de vue méthodologique, on utilise la fusion de l'EAE et de l'enquête petites coopératives (SSP-INSEE) pour avoir une vision exhaustive de la population des coopératives françaises. On utilise aussi les méthodologies de l'analyse exploratoire des données spatiales (Anselin, 1995) pour mesurer l'auto-corrélation spatiale au niveau des cantons. On obtient un quotient relatif du poids des coopératives dans les zones.

Une interprétation régionale des motifs d'auto-corrélation (diagramme de Moran et méthode Lisa) permet de mettre en exergue les régions Bretagne, Champagne Ardennes, Centre et Midi Pyrénées avec une présence forte de groupes coopératifs. Un second groupe est celui des zones denses de coopération mais elles ne sont pas significatives notamment dans le sud de la France et la viticulture. Enfin, certaines zones se caractérisent par une faible présence des coopératives telles que la Corse, le Massif central et le Nord.

L'analyse permet une première identification des schémas de localisation et de concentration mais il y a nécessité de passer d'une mesure sur les établissements à une mesure par le nombre de salariés. L'étude porte sur 2005, et il s'agira aussi de passer à une analyse dynamique. Le niveau territorial porté par les coopératives est très présent : un des enjeux est de voir si cela se modifie. L'étape suivante sera aussi de prendre tout le périmètre et de comparer avec les autres secteurs.

## **La seconde communication, présentée par V. Barraud-Didier et M-C. Henninger, porte sur l'analyse des déterminants de la fidélité des adhérents de coopératives agricoles (COMPTER, MP).**

L'objectif est d'analyser les variables susceptibles d'influencer la fidélité des adhérents à la coopérative. L'analyse de la relation de fidélité de l'adhérent vis-à-vis de sa coopérative renvoie à une approche comportementale et à la forme d'attachement de l'agriculteur à sa coopérative. L'analyse s'organise autour des deux notions de confiance et d'implication d'un individu dans une organisation (acceptation des buts et valeurs de l'organisation). L'enquête et la typologie qui en découle font apparaître une proportion de 50 % de fidèles (relation exclusive), 30% de neutres et 20 % d'infidèles (mise en concurrence des coopératives). L'étude montre que les caractéristiques individuelles et de l'exploitation agricole différencient le groupe d'agriculteurs « fidèles » du groupe d'agriculteurs « infidèles ». Par exemple, un stockage des grains à la ferme moins développé : les agriculteurs « fidèles » ne sont que 31% à stocker leurs grains directement à la ferme contre 59% pour les « infidèles ».

La discussion s'oriente sur la question des implications managériales de la recherche. On peut notamment segmenter les adhérents en vue de leur proposer des services appropriés ou agir sur le niveau de confiance et sur leur implication dans la coopérative. Plusieurs questions sont posées sur l'importance économique de ceux qui ne sont pas fidèles ; sur la notion dynamique de fidélité (c'est l'engagement sur l'année mais quid des engagements successifs) et les biais d'échantillonnage. L'approche est innovante (peu de données empiriques sur relations adhérents-coopératives, novateur car utilisé dans la relation salarié-entreprise) et nécessiterait un développement par rapport à d'autres secteurs. Une question centrale est de savoir quel est le lien entre fidélité et efficacité/performance (agronomie, ...) avec une hypothèse qu'il existe un lien entre performance de l'exploitation agricole et performance de la coopérative.

La poursuite des travaux met également en évidence le besoin aussi d'analyse sur comment se font les arbitrages et quelles sont les voies de l'infidélité : niveau d'endettement et besoin de trésorerie (plus ma situation financière est fragile, plus j'aurai tendance à être infidèle ?). Comment l'implication peut modifier la fidélité (tous les projets

innovants sont susceptibles de modifier l'implication et de renforcer la fidélité ; à qui vont être proposés ces projets innovants ?)

## **Y. Chiffolleau présente ensuite un travail sur les circuits courts en agriculture et renouvellement de la coopération agricole : une approche par l'analyse des réseaux sociaux (Coxinel, Languedoc Roussillon).**

Le projet vise, à partir de la filière fruits et légumes en Languedoc-Roussillon, à produire des méthodes et des données pour évaluer l'importance économique des circuits courts de commercialisation en agriculture, mobilisant au plus un intermédiaire entre producteur et consommateurs. Plus largement, il s'agit d'analyser à quelles conditions et dans quelles mesures ces circuits et les innovations techniques, organisationnelles, sociales associées peuvent contribuer au développement durable de la région. L'enjeu est de fournir des préconisations pour accompagner leur développement dans les territoires, en complémentarité avec les circuits longs.

L'objectif est d'analyser les relations entre producteurs en mobilisant la sociologie des réseaux (réseaux complets, réseaux sociaux). En dynamique, les circuits courts favorisent la coopération entre agriculteurs et renouvellent les liens entre eux. Une collaboration avec les agronomes est prévue pour analyser les pratiques agronomiques et l'insertion dans des réseaux sociaux.

Lors de la discussion est rappelé que l'objectif est de développer le travail sur les coopératives. Les circuits courts sont des ressources pour les coopératives agricoles alors qu'au départ, les circuits courts ont un a priori négatif pour ces acteurs. Elles s'impliquent de plus en plus sur les circuits courts (par défaut ou par offensive). Le problème de l'analyse des réseaux sans prise en compte de la distance entre acteurs (circuits court est par définition de 0 ou 1 intermédiaire entre producteur et consommateur) est soulevé : on prend en compte de ce fait l'existence de circuits courts avec les Etats-Unis de la même manière que les circuits courts locaux.

### **2.1.2. Ingénierie territoriale**

Rapport réalisé par Daniel Roybin (INRA, GIS Alpes du Nord) et Frédéric Wallet (INRA AgroParisTech, UMR SAD-APT), qui constitue une synthèse des présentations et discussions ayant eu lieu dans deux ateliers :

- Ingénierie et gouvernance dans les processus de recomposition territoriale
  - o C. Janin et l'équipe Ingeterr RA Recompositions des territoires : l'Ingénierie Territoriale au cœur des enjeux entre savoirs et pouvoirs (INGETERR RA)
  - o S. Scheffer, F. Olivier Circuits courts et gouvernance institutionnelle (LIPROCO)
- Conseil et ingénierie : construire des compétences pour le développement des territoires
  - o J-P. Del Corso, C. Kephaliacos, G. Nguyen, H. Tavernier Rôle du conseil dans l'adoption de pratiques alternatives visant à réduire les pollutions diffuses des eaux par les pesticides : l'exemple de la mise en œuvre d'une MAET dans un territoire du bassin versant de l'Adour-Garonne (EAUSAGE)
  - o B. Rubin, S. Fourdin, L. Delaby, J-L. Peyraud Elaboration du cahier des charges pour le développement d'un outil de simulation technico économique des exploitations laitières (LAITOP)
  - o L. Trognon, S. Lardon, P. Chambon, P. Cayre, A. Maumelat Ingénierie territoriale : quelles compétences ? (INGETERR, Auvergne)

L'ingénierie territoriale, l'intelligence territoriale et le conseil sont des composantes des dynamiques locales, en interaction avec trois dimensions essentielles des processus territoriaux :

- La restructuration des raisons d'agir et des manières d'agir, aux niveaux individuel et collectif ;
- La construction et le renouvellement des compétences, aux niveaux individuel et collectif ;
- Le développement territorial

### **Le développement territorial**

Le développement territorial peut aujourd'hui être défini à travers son caractère évolutif dans la mesure où les principes qui fondaient les processus de développement se modifient dans le sens d'un renforcement de l'incertitude, de l'influence renforcée des relations locales/globales, qui se déclinent notamment à travers la nécessaire prise en compte des enjeux environnementaux et plus largement de développement durable, et le renforcement des

processus de concurrence territoriale. Le changement des référentiels tend donc à s'affirmer, incluant également une attention portée aux valeurs éthiques.

Parallèlement, la pensée « sur » et l'action « pour » le développement des territoires passe également désormais par la reconnaissance de leur diversité, tout comme celle des acteurs en présence et de leur repositionnement dans les dispositifs de décision et d'intervention, ainsi que leurs attentes diverses et souvent contradictoires envers les processus de développement territorial.

Sur le plan de la gouvernance du développement territoriale, la multiplicité des acteurs, notamment marquée par la montée en puissance des structures intercommunales et régionales, débouche sur le caractère multi-niveaux des espaces de gestion des problèmes, qui répond à la diversité des échelles auxquelles les enjeux de développement se déclinent. Cette gouvernance multi-niveaux, également marquée par l'influence croissante des autorités supranationales, est travaillée par un double mouvement de renforcement des expérimentations locales et du caractère normatif des principes d'action dans cadre desquels les dispositifs locaux sont contraints de s'inscrire pour bénéficier du soutien des autorités nationales et supranationales, mais aussi pour répondre aux exigences des investisseurs privés.

### **Ingénierie /intelligence/conseil**

Un premier axe de questionnement de l'ingénierie territoriale concerne l'évolution des référentiels d'action. L'ingénierie interroge ainsi les liens entre modèles théoriques, croyances et action, dans un contexte de redéfinition des référentiels. Les réponses adoptées sur les territoires prennent appui sur les apprentissages collectifs visant la réduction des incertitudes. Il s'agit d'apprendre à travailler en rassemblant les compétences de plusieurs acteurs dans une logique de co-construction de l'action collective marqué a priori par un potentiel d'asymétrie d'information. La reconnaissance des compétences des différentes parties prenantes apparaît alors comme un instrument de pouvoir et de légitimité pour les acteurs concernés.

Un deuxième axe de questionnement touche aux outils de l'ingénierie territoriale mobilisés pour la décision et l'action. Les années récentes ont vu se multiplier la variété et les modalités de recours d'outils visant notamment la reconstruction de solutions et l'aide à la décision. Ainsi par exemple, la construction d'outils de simulation apparaît aujourd'hui comme une activité essentielle des dispositifs d'ingénierie territoriale. Les formes et les modalités d'usage de ces outils marquent également une évolution : ils sont davantage multi-niveaux et multi-utilisateurs, visent à des assemblages disciplinaires à la conception pour répondre à la complexité des enjeux de développement, ils sont pensés a priori en tenant compte des besoins ultérieurs exigeant qu'ils puissent être évolutifs et adaptatifs. L'influence de ces outils se fait également sentir sur les pratiques de développement territorial. Ils constituent en effet des instruments de mobilisation et de questionnement des référentiels ; et induisent également de nouveaux comportements et de nouveaux modes de mobilisation des connaissances.

Un troisième axe de questionnement de l'ingénierie territoriale est en lien avec les métiers du développement sur les territoires. On constate ainsi l'émergence de nouveaux métiers faisant passer l'action des agents en charge du développement locale d'une logique de l'ingéniosité (relavant en bonne partie d'une capacité de « bricolage ») à une rationalisation des interventions ancrées progressivement dans des principe décrivant une grammaire de l'ingénierie. Parallèlement, à cette évolution des principes d'action, une évolution des métiers s'est faite jour déplaçant les modes d'intervention vers davantage d'animation, de gestion de projets et de missions d'organisation... De manière concomitante, la diversification et la spécialisation des métiers ont eu pour effet leur nécessaire réorganisation à l'échelle des territoires.

Face à ces mutations, les besoins de compétences des agents de développement ont évolué, ces derniers acquérant le plus souvent la maîtrise de ces nouvelles compétences par la pratique, parfois à retardement par rapport au temps des projets et des dynamiques territoriales. Ce phénomène mettant en évidence le caractère crucial des dispositifs d'accompagnement de l'évolution des métiers du développement et en premier lieu le rôle de la formation

Les apprentissages collectifs apparaissent dans ce contexte comme des facteurs essentiels des dynamiques de développement dans la mesure où – en tant que processus de construction de proximités – ils contribuent à construire des proximités nécessaires aux coordinations entre acteurs, et donc participent aux processus de construction d'une intelligence collective sur les territoires.

### **Conclusion**

On peut identifier plusieurs questions à approfondir à partir des résultats des travaux présentés.

En premier lieu, la notion de compétence collective de part son rôle stratégique dans les dispositifs de structuration des connaissances sur les territoires et donc les processus de développement, nécessite d'être approfondie.

Il convient également de s'interroger sur la manière dont les processus d'apprentissage collectif peuvent contribuer à renouveler les dispositifs de l'action publique.

Enfin, une dimension clé de la compréhension des processus de développement territorial réside dans un approfondissement de la connaissance sur la manière dont les dispositifs de gouvernance influencent ou permettent la construction de ressources spécifiques sur les territoires.

### 2.1.3. Action publique et gouvernance

Rapport réalisé par Denis Paillard (INP-ENSAT, Sciences Po Toulouse, UMR Dynamiques Rurales)

Les discussions de l'atelier se sont structurées autour de trois présentations

#### **C. CAZALS, M. LEMARIE Appréhender la spécificité des relations entre compétitivité et attractivité d'un territoire à travers l'analyse des conflits d'usage sur un territoire littoral (COMPTER A)**

Le projet a pour objectif d'appréhender la spécificité des relations entre compétitivité et attractivité d'un territoire à travers l'analyse des conflits d'usage (ostréiculture, bateaux, tourisme),

La présentation a développé l'intérêt du croisement de deux approches théoriques : économie du patrimoine et économie des conventions, combinant, au sein d'une méthode d'analyse développée par le SAD/APT, un diagnostic territorial des activités économiques et une analyse des conflits d'usages : analyse de la PQR (presse quotidienne régionale), des contentieux, d'entretiens, en s'appuyant notamment sur un traitement par Alceste.

On été ensuite abordées l'analyse des formes et types de conflits, permettant d'identifier 4 types de conflits, mais aussi la permanence des conflits environnementaux au sein de ces différentes catégories.

#### **JM ARRANZ, N. COUIX, N. GIRARD, S. LAFON, D. MAGDA Diversité des démarches de Diagnostic Multi-Usage de territoire : comment en rendre compte ? (INGEDICO)**

La présentation s'est appuyée sur une analyse comparative entre le Pays Basque (pastoralisme, avec des coopérations construites depuis longtemps) et la Dordogne (trufficulture, plus récente)

Elle a développé l'utilité d'une grille distinguant demande (origine de la démarche), croisement activités/usages, pré-supposés de gestion, « SAV » (gestion de ce qui se passe à l'issue du diagnostic)

#### **R. MELOT Conflits fonciers et règles d'urbanisme en Rhône-Alpes (POPFONGO)**

Le projet étudie les contentieux sur les PLU et analyse des argumentaires (70 recours Etat et 300 de particuliers en 2007-2008)

Il a permis d'identifier différents types de situations, liées au i) volume d'urbanisation (prévisions démographique, diagnostic technique) ; ii) mode d'urbanisation (linéaire, étalement) ; iii) Capacité d'assainissement (et plus largement dotation en infrastructures)

Il s'en dégage une observation générale : les argumentations sont plus centrées sur la controverse que sur le résultat final ; du côté de l'Etat, l'étude montre en outre que la frontière entre légalité et opportunité est souvent poreuse

#### **Eléments issus de la discussion :**

Le conflit peut-il être une porte d'entrée pour l'analyse des politiques publiques ? Sur cette idée, l'atelier a mis en évidence l'intérêt d'approfondir la distinction entre conflit, controverse et tension, par des approches compréhensives (analyse des schémas argumentatifs) et en rappelant les aspects positifs du conflit (création de situations de coordinations).

Il s'est ensuite questionné sur les instruments pluridisciplinaires mis en œuvre, et en particulier sur les outils de diagnostic :

- Les diagnostics sont-ils des situations objectives, ou un processus subjectif d'expression d'enjeux contradictoires ?
- Quel est le statut du diagnostic ? En quoi peut-il créer la situation ?
- Quelle forme de diagnostic adopter, permettant d'en mettre en évidence les différentes dimensions ?

Il a enfin abordé des questions de méthodes et de processus :

- Mettre en place des méthodes qui permettent de poser les termes du conflit, et de ses dimensions, et de traduire ces dimensions (par exemple construction de tableaux d'expression des conflits)
- Nécessité d'articuler les différentes approches (construction d'une vision partagée)
- Puis d'assurer l'appropriation (prendre en compte les diagnostics) : comment sont construits/ combinés les outils, quelles sont les conditions/ compétences nécessaires à leur compréhension / à leur prise en compte ?

## 2.1.4. Agriculture et développement territorial

Rapport réalisé par Frédéric Saudubray (Cemagref Bordeaux, UR ADBX) et Marie Ollagnon (INRA Montpellier, UMR Innovation)

### Préambule

Synthèse de deux sessions thématiques et de cinq communications :

#### 1. Agriculture, gestion de l'espace et des paysages

- Démarches de prospectives agricoles articulant le niveau de l'exploitation et du territoire pour des exploitations et zones herbagères auvergnates

**VALPRAI, La diversité des PRAiries de moyenne montagne : un atout à VALoriser pour le développement de ces territoires (PSDR Auvergne)**

- Les changements de la gestion agricole de l'espace et ses impacts sur la multifonctionnalité des paysages : une question vive pour le DD des territoires ruraux en milieu difficile, une nécessaire transdisciplinarité pour en traiter

**CHAPAY, Changement d'utilisation agricole et forestière des terres et dynamique des paysages agri-forestiers de Midi-Pyrénées (PSDR Midi Pyrénées)**

#### 2. Tourisme et économie résidentielle : sources de richesse pour les territoires ruraux

Les pratiques touristiques en espace rural et la place des aménités

**AMEN, Les aménités environnementales des espaces ruraux : valorisation, gestion, contribution au développement durable des territoires (PSDR Aquitaine, Auvergne, Rhône Alpes)**

L'évolution des modèles de tourisme, une approche en termes de gouvernance et de management, sectoriels et territoriaux

**MODINTOUR, Pratiques et destinations touristiques en Auvergne : modèles et innovation (PSDR Auvergne)**

Les retraités dans les territoires ruraux : une double opportunité pour la création d'activité et d'emploi

**CREACTE, Création d'activité nouvelle et d'emploi : facteurs d'émergence, de développement et modes de gouvernance (PSDR Auvergne, Rhône Alpes)**

Si le titre affiché de la restitution laisse entendre une réflexion sur le thème Agriculture/Développement territorial, seul un atelier sur les deux y correspond finalement (Atelier Agriculture). En effet, plutôt qu'une thématique commune aux deux ateliers, trois ont été identifiées, d'où une certaine difficulté de synthèse :

Agriculture, gestion de l'espace et paysages

Tourisme

Retraités et création d'activité

### Eclairage rapide sur le contenu des exposés :

Agriculture, gestion de l'espace et paysages (2 exposés)

Les deux exposés présentés dans cet atelier semblent répondre à une question proche que l'on pourrait résumer en ces termes :

Comment vont évoluer les espaces agricoles ou forestiers sur un petit territoire ? si l'on prend en compte plusieurs types de changements attendus :

- politiques : comme la PAC,
- économiques : évolution des prix des intrants, énergie, produits agricoles et alimentaires
- évolution démographique et urbanisation

Les finalités, les activités prises en compte et les publics enquêtés sont en revanche différents : l'un s'intéresse davantage à l'évolution du tissu des exploitations agricoles (monde agricole), l'autre plus globalement aux dynamiques de paysages (acteurs agricole et non agricoles)

Tourisme (2 exposés)

Exposé 1 (Projet AMEN) : porte sur l'identification, la caractérisation des pratiques touristiques qui valorisent les aménités environnementales des espaces ruraux (Approche par la demande). Deux étapes principales de la démarche adoptée ont été présentées et discutées :

- 1- l'analyse des profils des fréquentations touristiques dans les espaces ruraux; Analyse statistique à partir d'un panel national de 20 000 foyers
- 2- le croisement entre la typologie des communes de séjour (DIACT; PNR et hors PNR) et ces pratiques touristiques

Exposé 2 (Projet MODINTOUR) : traite de l'analyse du Management de Destination Touristique, notamment dans sa dimension territoriale. Un des produits présentés est une grille d'analyse croisant acteurs et différentes fonctions stratégiques (positionnement, ressources, organisation publique et privée, ...). Cette grille permet une cartographie qui peut aider les décideurs à construire leur stratégie de développement touristique.

Retraités et création d'activité

L'objectif du volet de recherche présenté est d'analyser comment le vieillissement de la population et l'augmentation de retraités dans les campagnes influencent la création d'activités de service.

Deux hypothèses sont avancées :

- 1- ils favorisent l'émergence de services et d'emploi et le développement de la consommation locale : volet « Pour »
- 2- ils peuvent devenir eux-mêmes des créateurs de services d'emploi : volet « Par »

Il s'agit d'une approche par l'économie des services (avec une interrogation au sein de l'atelier sur la définition de service). La focale utilisée est celle du créateur de service et d'emploi, son lien au territoire et ses réseaux.

### **Des complémentarités thématiques et sectorielles possibles entre projets mais non mises en œuvre à ce stade**

A ce stade, si la référence au développement territorial est bien présente dans tous les projets, l'articulation entre les différents champs du développement territorial, entre les différents secteurs d'activités n'est pas faite. On peut imaginer que cette articulation se fera dans un second temps des projets. Néanmoins le souci d'engager des lectures transversales est sans doute une vigilance à entretenir, notamment au niveau régional (échanges entre projets).

### **Des problématiques méthodologiques communes**

Si le contenu thématique des deux sessions avait peu de connexions, sur les aspects méthodologiques en revanche des problématiques communes ont été identifiées.

1. En effet, dans la session « Agriculture et gestion de l'espace » par exemple des démarches voisines ont été présentées comme le choix de micro-territoires comme terrain d'étude qui a rendu possible une démarche exhaustive (toutes les exploitations agricoles sont prises en compte), la mise en œuvre de démarches prospectives ou l'association avec des professionnels et élus pour la définition/validation de scénarios d'évolution, enfin une approche « historique » par exploitation agricole. Néanmoins, des différences sont à noter comme l'entrée par le territoire pour l'un et par l'exploitation pour l'autre, des modalités différentes de construction de scénarios (simulation vs démarche « classique » (scénarios tendanciel,...), une spatialisation dans un cas et moins dans l'autre. Ces deux projets semblent avoir suffisamment de points communs et de différences méthodologiques pour pouvoir tirer partie d'un partage d'expérience. De même pour les projets « Tourisme ». Ces premières rencontres suggèrent l'intérêt d'encourager des échanges méthodologiques interrégionaux.

## 2. Généricité

A ce stade des projets, les démarches engagées (notamment démarches exhaustives des projets agricoles, à l'échelle de l'exploitation) rappellent la « tension » interne aux projets PSDR, potentiellement très constructive, entre une application locale et une approche très territorialisée et un souci voir un devoir de généricité, ne serait-ce que pour répondre à une exigence de publication.

Cette question soulevée au moment des restitutions a suscité un vif débat qui, on peut le supposer, révèle une problématique commune.

Une des pistes proposées pour dépasser cette difficulté est la « généralisation » et la publication sur les démarches méthodologiques.

## 3. Valorisation pour le développement

Les présentations abordaient bien la question de la production de connaissance et d'éléments de réflexion, au moins pour les acteurs associés au projet. En revanche, à ce stade des projets en tout cas, les modalités de valorisation auprès des acteurs semblent encore floues. Les outils d'aide à la décision stratégique (ou les productions très méthodologiques) semblent privilégiées.

Certains chercheurs ont exprimé une difficulté à gérer le décalage du temps de la recherche et du développement (« tension » entre un temps de l'opérationnalité des acteurs et un temps moyen ou long des chercheurs)

## 4. Interdisciplinarité

Les panels de présentations a permis de noter différents degrés de mise en œuvre de l'interdisciplinarité entre projets : pour certains, même à l'échelle du sous-volet de recherche, elle est déjà effective, pour d'autres non. Dans le premier cas, la valorisation pour le développement ou une valorisation scientifique pluridisciplinaire sont sans doute plus faciles à mettre en œuvre, ou du moins plus rapides.

## 5. Valorisation scientifique

Les échanges en ateliers puis à l'occasion de la restitution font apparaître que les résultats disciplinaires sont valorisables comme dans tout autre projet de recherche mais qu'il est plus difficile de valoriser l'ensemble de la démarche intégrée spécifique à PSDR. Il a été suggéré que les publications « pluridisciplinaires » avaient tendance à être le plus souvent réalisées à la fin voir après la fin des projets (une fois les résultats disciplinaires rassemblés, validés voire publiés).

## 2.2 Synthèse des ateliers méthodologiques

### 2.2.1. Modélisation pour le développement des territoires

Rapport réalisé par Emmanuelle Chevassus (INRA Angers-Nantes, UR LERECO), Marie Lemarié (Cemagref ADERA) et Frederic Wallet (INRA AgroParisTech, UMR SAD-APT)

Au cours de l'Ecole-chercheurs, trois ateliers ont été constitués autour de travaux dont la contribution au développement régional passe par la création d'un modèle dont l'échelle d'application est régionale ou territoriale. Comportement des systèmes agronomiques face aux changements socio-économiques et climatiques, comportements de catégories d'agents économiques du territoire (exploitations agricoles, résidents, touristes,...), représentation spatiale du territoire ou des ressources qui le constituent par les acteurs,... les modèles en construction sont conçus comme des outils à la décision, dans un objectif de compréhension des dynamiques actuelles mais également de prospection face à des changements susceptibles d'influencer à différents horizons le développement des régions étudiées. Dans cette section, nous restituons les enseignements génériques et méthodologiques issus des communications et échanges qui ont animé les trois ateliers suivants :

- Modèles agronomiques pour le développement des territoires (Climfourel, Climaster)**
- Modèles économiques pour le développement des territoires (ACTER, CLAP)**
- Modèles spatiaux, outils de la gouvernance territoriale (RESS TERR, INTERSAMA)**

Par sa construction puis par son utilisation, le modèle est un outil complet dans le cadre d'une réflexion sur le développement d'une région ou d'un territoire. En effet, il entend avant tout (1) analyser la situation présente au regard d'une problématique traitée régionalement, puis (2) révéler/construire des scénarios prenant en compte les éventuelles évolutions, perturbations de la situation actuelle à des horizons plus ou moins longs, et enfin (3) évaluer les scénarios identifiés.

**La construction du modèle passe naturellement par l'analyse de la situation présente dont le diagnostic de territoire est peut-être l'une des sorties les plus courantes.**

Mais le diagnostic étant établi pour répondre à une question bien définie, le choix des indicateurs autant que leurs mesures est un travail central. Ainsi, par exemple, pour modéliser l'impact du changement climatique sur les agro-hydro systèmes en Grand Ouest, le projet Climaster<sup>1</sup> a mis en place un ensemble de mesures d'indicateurs afin de révéler les facteurs de perturbation du changement climatique sur la ressource en eau et sur le sol dans les agro-hydro systèmes. Le modèle obtenu permet ainsi de régionaliser la problématique du changement climatique habituellement traitée plus globalement.

Dans ce travail d'analyse de la situation présente, l'étude de la dimension spatiale du problème posé prend d'autant plus d'importance que le modèle en cours de construction est ancré régionalement voire territorialement. Pour exemple : la modélisation spatiale du volet agricole de la filière « aliments du bétail » de Grand Ouest par le projet CLAP. Avant d'évaluer régionalement l'impact de scénarios issus de simulations de politiques et changements socio-économiques, il était nécessaire pour les équipes du projet CLAP<sup>2</sup> d'établir à l'instant t un maillage géographique fin de l'offre et de la demande agricoles locales, d'une part en céréales et oléo protéagineux (Exploitations de grandes cultures) et d'autre part en aliments du bétail (exploitations d'élevages). Le modèle économique spatial obtenu correspond alors à une version développée du modèle existant de la filière « aliment du bétail » jusqu'ici focalisé sur le volet industriel et déjà utilisé par la région du grand Ouest comme outil d'aide à la décision en matière de développement économique ou de choix d'infrastructures de transports.

On constate que dans ce travail, la dimension spatiale y est posée comme exogène. Mais d'autres projets comme RessTerr<sup>3</sup> ou INTERSAMA<sup>4</sup>, proposent d'explicitier directement l'ancrage territorial des objets qu'ils étudient, au travers de la notion de ressource territoriale. Il en résulte ainsi des représentations spatiales des régions ou territoires. A la jonction de différentes approches (diagnostics de territoire à l'aide de modèles spatiaux mais également analyse paysagère et analyse de discours institutionnels), les équipes du projet RessTerr travaillent à la formalisation d'archétypes spatiaux afin de rendre compte de la construction des territoires pour une aide à la gouvernance. Dans le projet INTERSAMA, l'outil cartographique est largement mobilisé de manière originale et participative. En effet, pour

<sup>1</sup> Changement climatique, systèmes agricoles, ressources naturelles, et développement territorial (Grand Ouest)

<sup>2</sup> Compétitivité, localisation, action publique. Enjeux et perspectives pour les activités agricoles et agroalimentaires du Grand Ouest (Grand Ouest)

<sup>3</sup> Ressources territoriales, gouvernance et politiques publiques (Auvergne et Rhône-Alpes)

<sup>4</sup> Insertion territoriale des systèmes d'activités des ménages agricoles (Languedoc Roussillon)

analyser la situation actuelle des choix d'installation des pluriactifs sur leur territoire, les équipes ont « réalisés, confrontés et analysés avec et auprès d'un échantillon de porteurs de projets pluriactifs » à la fois des « cartes mentales visant à représenter sur papier libre l'étendue de l'espace vécu et représenté et « cartes du projet » visant à localiser les activités et différents paramètres qui conditionnaient leur installation.

Il existe donc une multiplicité des méthodes et techniques de construction de modèles. Une fois ces derniers construits, l'intérêt de ces outils peut être prospectif, et pour cela des scénarios à tester doivent être élaborés.

**Pour construire leurs scénarios puis les évaluer, les projets Climfourel<sup>5</sup> et ACTER<sup>6</sup> ont mobilisé des techniques formalisées impliquant directement les acteurs du territoire ou de la région.**

La mise en œuvre du projet Climfourel en Midi-Pyrénées s'est traduit par la mise en place d'un « dispositif de recherche participative avec tous les acteurs régionaux concernés par la problématique », à savoir la conception de systèmes d'élevage capables de s'adapter aux changements climatiques et/ou socio-économiques susceptibles de les affecter à l'horizon 2050. Deux groupes de travaux ont été mis en place à cette fin : parallèlement aux simulations de changements climatiques réalisées par les équipes de recherche, acteurs institutionnels, industriels et associatifs ont scénarisé les changements socio-économiques envisageables et leurs conséquences sur les systèmes d'élevages, puis acteurs du développement agricoles et éleveurs ont conçu des systèmes d'élevages adaptés aux scénarios sus-élaborés et aux données météorologiques simulées.

Autre forme de co-construction de scénarios avec les acteurs : les focus groups. La technique des focus groups, théorisée dans plusieurs ouvrages et articles, consiste à réunir des acteurs du territoire - dans le cas du projet : des résidents du territoire - en petits groupes afin de leur faire révéler certaines informations par l'échange et la confrontation. Dans le cas de l'évaluation des préférences des touristes et résidents en termes d'organisation spatiale du territoire fréquenté ou habité, les focus groups ont révélé la manière dont ces catégories d'acteurs se représentent et décrivent les usages du sol de leur territoire et les formes que ces usages pourraient prendre à plus ou moins long terme. Les focus groups vont permettre ainsi de construire des scénarios d'évolution spatiale du territoire qui sont ensuite évalués en termes de préférences (traduites en consentement à payer) par un échantillon beaucoup plus large de touristes et résidents au cours de campagnes d'enquêtes.

Objet originellement manipulé exclusivement par la recherche, le modèle, pour être un outil efficace, doit être partagé et actionnable. Pour cela, l'expérience des projets présentés lors de l'Ecole montre bien que le partenariat entre acteurs et chercheurs est pertinent voire nécessaire à chacune des étapes susmentionnées si l'on veut que le modèle obtenu soit partagé et actionnable par la suite. Aujourd'hui, et notamment lors de la phase d'analyse de la situation présente, il est devenu usuel de voir acteurs et chercheurs collaborer via un échange formel de données, mais des formes de travail moins courantes sur des phases avancées de construction du modèle ont pu être observées et mises en œuvre par des équipes d'acteurs et chercheurs sur plusieurs projets PSDR.

**L'ensemble des projets cités ci-dessus construisent et testent des modèles empiriques et de ce fait, la question des données, de leur définition et de leur disponibilité, est cruciale.**

Face à la diversité des contextes d'études et des problématiques, il n'existe naturellement pas de démarche systématique et fiable d'obtention de données pertinentes pour la construction du modèle. Consulter les bases de données de la statistique publique peut néanmoins être une étape préliminaire. Bien qu'extrêmement riches et couvrant l'ensemble du territoire français, elles ne prétendent pas à l'exhaustivité et de nombreuses formes d'organisation, privées ou publiques, ont réalisé un travail de collecte de données spécifiques à leur territoire, leur filière, leur thématique. Les observatoires, de plus en plus nombreux, proposent de mutualiser ces bases de données pour en améliorer l'efficacité et la diffusion. Pourtant, la question posée par le modèle peut être suffisamment spécifique ou originale pour que les équipes soient obligées de construire des données adaptées. Les trois ateliers témoignent de la diversité des *données construites* et de leur méthode d'obtention: enquêtes auprès des partenaires à l'aide de questionnaires ou de cartes, évaluation directe d'un *consentement à payer* pour construire une valeur, *construction de cartes mentales des territoires*.

Ainsi, la collecte de données est loin d'être une étape triviale du projet. Pour bien le comprendre, prenons l'exemple de l'exercice consistant à caractériser les activités économiques sur un territoire, et qui régulièrement oblige à faire face aux contraintes existantes sur les données. La première difficulté concerne le niveau de finesse des données existantes. Certaines données n'existent qu'au niveau national, d'où la nécessité de plus en plus récurrente avec des travaux de plus en plus ancrés régionalement, de régionaliser ces données, c'est-à-dire de les spatialiser. Les données régionales, cantonales, ou communales existent mais la mesure d'un champ de données (relatif à une production, à

5 Adaptation des systèmes fourragers et d'élevages péri méditerranéens aux changements climatiques (Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes)

6 Action territoriale : quels modes de gestion publique des dynamiques rurales ? (Aquitaine)

un secteur, etc.) ne peut qu'être difficilement exhaustive. Par exemple, les données disponibles relatives à la production agricole départementale n'incluent pas les prix ou les coûts, la production agroalimentaire n'est pas mesurée ou de manière trop ponctuelle ou restreinte. Globalement, il ressort qu'actuellement, il est possible de caractériser les territoires mais pas les interactions économiques. Pourtant, les données individuelles (firmes, exploitations, etc.) permettent « d'approcher le territoire » : elles permettent d'identifier la localisation des activités, mesurer l'agglomération des activités mais par contre, elles ne permettent pas de mesurer les interactions, les transactions entre agents et lorsque le nombre d'observation est insuffisant, elles sont soumises au secret statistique.

## 2.2.2. Méthodes de recherche en partenariat

Rapport réalisé par Sandrine Petit (INRA Dijon, UR Listo)

Synthèse réalisée sur la base des communications suivantes :

**N. Couix. La conduite du partenariat au sein du projet INGEDICO (INGEDICO)**

**S. Petit, C. Soulard avec la participation de M. Ollagnon. La figure du passeur dans l'expérience PSDR : pratique ou métier ? (Groupe PARME)**

**S. Lardon, S. Loudiyi, C. Maury, E. Jamet Ateliers participatifs de mise en oeuvre du ScoT du Grand Clermont. Quelles actions pour intégrer l'agriculture dans le projet de territoire ? (RESSTERR, Auvergne)**

**E. Chia, C. Soulard Le partenariat dans une recherche sur la gouvernance territoriale : entre hybridation et bricolage ! (GOUVINNOV)**

### Le contexte des ateliers

Nous replacerons les ateliers dans deux contextes : le contexte PSDR et plus généralement dans les réflexions et débats sur les rapports entre recherche et société.

- Le contexte PSDR : ces ateliers de l'école-chercheurs venaient alimenter les premières réflexions engagées dans le groupe PARME (partenariats et modes de recherche). PARME est un groupe d'animation transversale au programme PSDR ; il vise à mieux comprendre les recherches en partenariat PSDR, ce qui s'y passe et ce qu'elles produisent.
- Plus généralement, les contributions des ateliers nous renseignent sur les nouveaux rapports entre recherche et société. Elles rendent compte de situations de plus en plus fréquentes où la société s'adresse à la recherche pour la résolution de problèmes (environnement, nouveaux modèles agricoles ou de territoire). En effet, aujourd'hui, co-habitent plusieurs régimes de recherche. A côté du régime académique, existent des modes de recherche plus directement liés à la demande sociale. Ainsi, des frontières entre des institutions de recherche, le monde socio-économique, l'Etat et la société civile deviennent de plus en plus perméables, voire des organisations hybrides d'interface entre ces mondes émergent (cf. Modèle de la triple hélice).

### Définition et formes du partenariat

Revenons sur le terme partenariat et ce que nous entendons par là.

- ♦ Le partenariat peut être défini comme la situation dans laquelle plusieurs acteurs vont mettre en commun des moyens (matériels et immatériels), se mettre d'accord pour conduire une action commune (attendre un objectif fixé de commun accord) en se mettant aussi d'accord sur la façon de fonctionner (attendre l'objectif ou assurer l'action collective) (E. Chia et C. Soulard)

A travers les exposés, on voit que quand les intervenants parlent de partenaires, ils évoquent en fait différentes catégories de partenaires : des chercheurs d'autres disciplines ou d'institutions différentes, des professionnels de terrain avec qui les chercheurs interagissent directement quand ils conduisent leurs travaux et des institutions du développement à l'échelle régionale.

Pourquoi en vient-on à pratiquer une recherche partenariale ? Selon les cas présentés, il y a des motivations diverses (N. Couix) mais qui convergent vers le besoin de créer un réseau de partenaires de travail. Selon ces différents « intéressements », l'engagement des chercheurs dans l'action sera plus ou moins fort et donnera lieu à différentes postures de travail des chercheurs.

## Les projets de recherche en partenariat : une aventure !

Les exposés nous ont montré que cette recherche en partenariat relevait d'un processus dynamique et évolutif, en somme une « aventure » dont il ne faut pas sous-estimer les déplacements qui peuvent se produire et affecter le processus de recherche. On pourrait dire cela de nombreux projets menés collectivement mais il faut le souligner la spécificité de ces situations par rapport à un protocole de recherche que l'on applique. Dans ces modes de recherche en partenariat, les bifurcations et les ajustements peuvent être plus ou moins importants : reformulation de questions de recherche par la confrontation au terrain ; adaptation à des éléments de contexte extérieurs à la recherche ou aux désengagements de chercheurs ou d'acteurs. Une façon de vivre et d'accompagner ce processus est de mettre en œuvre une capacité de ou une compétence de « bricolage » (E. Chia et C. Soulard) au sens noble du terme, c'est-à-dire être capable de créer des ajustements, d'opérer des « arrangements ». Parfois, il s'agira de mieux préciser le champ de travail ou d'intervention de la recherche, même le contractualiser, tantôt il s'agira d'assouplir le cadre du travail prévu.

## Le partenariat c'est aussi un processus spécifique de production de connaissances particulières

On pourrait croire que la recherche en partenariat n'est que du relationnel ou la poursuite d'une mise en réseau vertueuse. Mais demeure une dimension propre à la recherche : celle de la production de connaissances. Ces connaissances sont à la fois des « connaissances certifiées » et des « connaissances actionnables » (E. Chia et C. Soulard). Elles se distinguent par leur caractère hybridé entre idées, théories et concepts de disciplines différentes. Se crée là un nouveau corpus théorique. Mais cela peut aussi être une hybridation entre les connaissances de la recherche et les connaissances de la pratique, c'est-à-dire celles que les acteurs et les professionnels apportent quand ils participent à des réunions ou plus directement à la recherche elle-même. Une fois ces connaissances produites, elles vont être utilisées dans l'action mais souvent d'une autre façon que ce que les chercheurs avaient imaginé (S. Lardon) et aussi de manière différée dans le temps. Le chercheur doit donc s'accommoder du fait que ce qu'il a produit peut subir une forme de « détournement » (E. Chia et C. Soulard).

## Les perspectives et suites dans le cadre du groupe PARME

### *La proposition de la figure du passeur (Soulard et Petit)*

La figure du « passeur » (de frontières ? en référence au livre de M. Jollivet) a été retenue comme pertinente pour explorer les relations et les lieux d'interface entre la recherche et l'action. Les passeurs sont définis comme des acteurs qui, à un moment donné, vont jouer un rôle d'interface entre des mondes socio-professionnels (ou au sein d'un réseau socio-technique).

Ces acteurs peuvent être des humains, mais aussi des non humains par exemple des objets frontières tels qu'une carte ou des documents négociés, voire des lieux frontières, ou encore la combinaison des acteurs humains et non-humains dans des dispositifs ad hoc. Les personnes qui jouent ce rôle de passeur peuvent être des chercheurs ou des acteurs permanents mais les stagiaires et les chargés d'étude contractuels semblent souvent assurer ce rôle, et donc ils le font de manière plus intermittente ou éphémère (cf. tableau de M. Ollagnon).

### *Préciser les finalités poursuivies*

Les projets PSDR sont un bon support d'analyse des relations entre recherche et action/développement. Cependant, la variété des participants à PARME crée deux familles d'attentes par rapport aux approfondissements à mener. D'une part, le retour sur expériences voire leur analyse peut permettre de produire des connaissances « sur » la recherche en partenariat. D'autre part, le groupe peut aussi avoir des finalités plus opérationnelles c'est-à-dire d'aider à mieux conduire ces recherches en partenariat, une sorte de « pour » la recherche en partenariat.

### *La prochaine rencontre PARME*

Cette rencontre est prévue à l'automne 2010 sur le thème de la « valorisation », terme certes englobant et peut-être à reformuler notamment suite aux idées échangées lors de la table ronde de l'école chercheurs dédiée à la valorisation. L'objectif est de présenter une diversité de formes de traduction des résultats de la recherche dans l'action ou d'« interactions » (cf. table ronde valorisation) entre chercheurs et acteurs professionnels.

### 2.2.3. Apports de l'analyse prospective

Rapport réalisé par Marc Guérin (Cemagref, Département Territoires)

Présentation des 2 projets :

**PROUESSES, La prospective « Grandes Cultures » en Midi-Pyrénées – Aude Ridier**

**A GOUTER, La prospective et les scénarios narratifs comme méthodes participatives pour la diffusion des résultats de recherche du projet : porte sur l'interaction du système de gestion de l'eau avec un territoire – Denis Paillard.**

4 points seront abordés en synthèse :

- Type de prospectives utilisées
- Quelques éléments mis en œuvre
- Apport de la dimension territoriale de la démarche
- Apport pour l'action publique et collective

#### Type de prospectives utilisées

Sont mises en œuvre deux méthodes préexistantes et adaptées à chacune des deux situations, à partir d'une réflexion avec les professionnels d'une filière.

Dans le premier cas c'est la méthode systémique par scénarios qui est utilisée, méthode promue notamment par le groupe Futuribles et Hugues de Jouvenel. Elle est fondée sur l'analyse de sous-systèmes, l'identification des tendances lourdes et de macro-variables clés qui sont appelées dans l'exercice "incertitudes critiques". Pour chaque variable clé sont envisagées des modalités de variation. En reliant pour chacune des variables des modalités particulières compatibles entre elles sont déduits plusieurs scénarios contrastés 7 puis 3 scénarios.

- On laisse passer les bateaux dans un environnement préservé
- Une production locale au service de consommateurs soucieux de leur santé et de leur environnement
- La solution par les techno-sciences pour quelques uns

Dans le deuxième cas sont présentés les résultats d'une modélisation de SMA, en faisant travailler le public sur des scénarios narratifs, où l'on confronte de propositions d'évolution de l'objet étudié sans passer par l'étape de l'analyse fine des variables. Cette méthode plus légère, moins longue qui est diffusée par Martin Vannier et mise en œuvre actuellement par les groupes prospectifs de la Datar.

Il n'existe pas d'innovations particulières si ce n'est de nature incrémentale dans le mode de présentation des scénarios (en particulier dans le premier cas).

#### Quelques éléments de démarche mise en œuvre

Prise en compte des principales prospectives territoriales et sectorielles sur le sujet

Réflexion sur les formes d'interaction des acteurs, sur les modes de confrontation des connaissances des chercheurs et du savoir dit profane des acteurs (de la filière, de la gestion de l'eau) ans le premier cas ils définissent les objectifs de la prospectives.

Réalisation d'un diagnostic territorial confrontant analyse formalisée des chercheurs (sur le diagnostic du territoire avec élaboration de modélisation de l'évolution des grandes cultures)

Élaboration de cartes d'enjeux par les acteurs avec possibilité d'apprécier l'impact des scénarios sur ces enjeux.

Elaboration de scénarios

#### Apport de la dimension territoriale de la démarche : qu'est ce qui fait l'originalité de la démarche ?

La dimension territoriale renvoie au débat sur production de savoir générique / savoir spécifique au territoire.

Les aspects génériques

Filière grande culture en grande partie a-territoriale dont l'évolution dépend de grands déterminants génériques; comme en témoignent les variables utilisées :

- Marchés internationaux
- modes de vie et logement

- structuration des marchés
  - intervention publique sur la santé/environnement
  - Innovations agronomiques
- La production de connaissances spécifiques tient à l'intégration de la spécificité des caractéristiques du territoire :
- l'agencement spatial des cultures dominantes ;
  - les caractéristiques environnementales du territoire ou le mode de gestion de l'eau.
  - représentations et stratégies d'acteurs.

La production de connaissances spécifiques porte sur l'évolution des trajectoires pour atteindre chacune des images finales correspond aux scénarios, elles portent notamment sur les modalités de cette évolution : *taille EA, vol produits, niveau d'intensification et conséquences sur les ressources environnementales, types produits commercialisés et types filières, relations entre les agriculteurs et les autres acteurs du T.*

L démarche de prospective territoriale notamment sur les grandes cultures :

Elle nuance l'idée d'une surdétermination par des facteurs génériques (politique des échanges, modèle technique) et attire l'attention sur les marges de manœuvre stratégique des acteurs.

Elle permet d'articuler évolution globale et dynamique locale de changement.

Les cartes d'enjeux à dire d'acteurs concourent sans doute à construire le territoire.

### **Intérêt pour l'action publique et collective**

L'intérêt des scénarios est d'ouvrir les domaines des possibles en mettant l'accent sur le fait qu'il existe des possibilités d'évolution et de mode de gestion et non un déterminisme et une seule doxa gestionnaire.

Les scénarios permettent aux acteurs de mieux apprécier leur marge de manœuvre en fonction de théories d'action diversifiées grâce aux scénarios.

Ils permettent aussi d'éclairer dans le détail le chaînage entre causes et conséquences des actions envisageables sur le territoire.

En même temps qu'elle peut libérer d'une certaine manière l'action publique, la perspective d'une utilisation politique des résultats peut perturber certains acteurs, d'où la nécessité de bien présenter les objectifs d'utilisation.

### **Conclusion sur les principaux apports**

L'exercice prospectif conduit à étudier la révélation de stratégies, de formes de coalition, Il concourt à la diminution de l'asymétrie d'information.

Cette démarche nécessite donc aussi un savoir faire particulier pour les gérer. La projection dans le temps permet des avancées sur le diagnostic actuel (grâce aux simulations réalisées dans le cadre de l'exercice). La projection spatiale permet d'identifier des espaces à enjeux particuliers, particulièrement affectés selon les scénarios.

Il existe bien entendu un apport d'un processus de dialogue entre disciplines, entre experts et profanes. Par rapport à une perspective de recherche action : l'exercice insiste sur les aspects cognitifs et l'apprentissage collectif. Par rapport à une posture de recherche classique le travail sur les scénarios peut permettre de pondérer certains facteurs, d'en décortiquer les incidences, d'acquérir des éléments de calibration.

## **2.2.4. Dialogue interdisciplinaire**

Rapport réalisé par Véronique Quiblier (Plate-forme régional du développement rural Rhône-Alpes) et Anne-Catherine Chasles (INRA Angers-Nantes, UR LERECO)

Ce dialogue d'interdisciplinarité a été illustré à partir de deux projets PSDR :

**Le projet Amen présenté par Amédée Mollard : "Les aménités environnementales : quelles définitions et quelle cohérence dans une perspective d'écodéveloppement territorial ? La contribution des approches cognitive, écologique et socioéconomique".**

**Le projet CreActE présenté par Eric Chosson, cochef de projet de la Plate-Forme régionale développement rural Rhône-Alpes : “ Les tenants et aboutissants du choix de l’interdisciplinarité. Réflexion sur le légitimité scientifique et opérationnelle d’une recherche-développement ”.**

L’interdisciplinarité s’inscrit dans les modes de conduite de la recherche dont les initiateurs peuvent être soit des chercheurs qui invitent et associent diverses disciplines pour enrichir le sujet de recherche soit à la demande d’acteurs souhaitant appréhender sous différents angles un sujet particulier et complexe. Cette approche interdisciplinaire peut dépasser aussi la mobilisation stricto sensu de disciplines scientifiques différentes en s’ouvrant aux acteurs et en intégrant leur savoir.

L’interdisciplinarité est portée par l’intention de recherche et la volonté partagée de produire du changement. Cette association de disciplines et de partenaires de natures différentes construit l’intention de recherche, s’organisant autour d’un corps d’hypothèses, au service des questionnements de recherche et émanant également des acteurs. Cette interaction pluridisciplinaire permet à l’ensemble des partenaires (acteurs- chercheurs) d’accéder à une communauté de chercheurs, d’éclairer des pratiques par différents regards scientifiques, de formaliser des éléments empiriques, de renforcer la légitimité des acteurs et d’ouvrir de nouvelles perspectives de collaboration.

Toutefois cette interdisciplinarité ne se décrète pas, c’est un processus. Ce dialogue se construit progressivement au regard des collaborations antérieures, des apports de chacune des disciplines et du cheminement des idées. Ces relations nécessitent une interconnaissance, une volonté de se comprendre et d’apprendre de l’autre, forgeant ainsi un climat de confiance. Le temps devient un facteur de réussite incontournable pour définir, ajuster conjointement l’objectif de cette collaboration, pour établir des intérêts convergents rattachés au projet et pour s’approprier cette combinaison des savoirs.

Afin d’obtenir des résultats non cloisonnés et complémentaires, d’assurer la cohérence des apports, cette démarche originale de production de connaissance interroge la gouvernance du projet. La présence d’un tiers en qualité de médiateur faciliterait ce processus et ce dialogue collectif garant du rythme d’appropriation et d’intégration des éléments pluridisciplinaires en réponse aux questionnements des chercheurs et des acteurs.

Dès l’origine du projet, différentes formes de combinaisons des disciplines apparaissent en fonction du rapprochement des chercheurs et des acteurs. Il s’agit de construire un partenariat dans le monde de la recherche, au sein des équipes disciplinaires et avec les acteurs. Aussi, une hybridation articulée sur deux niveaux est-elle apparue dans ces deux expériences de dialogue interdisciplinaire présentées :

Le premier où le dialogue entre chercheurs est dominé, défini, articulé par une discipline. Une relation univoque mais multiple est ainsi privilégiée. La discipline « mère » conglomère, assure le rapprochement des différents éléments de connaissances scientifiques et garantit la cohérence de ces apports.

Le deuxième niveau est rattaché à la logique d’encastrement entre des savoirs différents de chercheurs et d’acteurs. Cette démarche intégrante suppose au préalable de préciser les apports attendus des divers champs scientifiques mobilisés et de veiller à apporter des réponses aux attentes des acteurs.

Aussi la nature et la qualité des relations interdisciplinaires interpellent les configurations mouvantes du partenariat au sein des projets. Mobilisons-nous des chercheurs experts à côté d’acteurs experts ? Comment faciliter ces rapports croisés ? Comment alimenter au fil de l’eau les questionnements qui renforcent le dialogue ?

Ce dialogue et ces modes de partenariat interdisciplinaire sont rendus possibles, favorisés par le fait que :

- ✓ les acteurs mobilisés soient des professionnels du sujet traité. Ils participent au dialogue, contribuent à la réflexion de la recherche en partageant leur connaissance terrain ;
- ✓ les acteurs possèdent une pratique antérieure de collaboration avec la recherche, et ne soient plus ou pas intimidés par le monde de la recherche ;
- ✓ le projet dans sa dimension interdisciplinaire ou transdisciplinaire réunit des acteurs décomplexés et des chercheurs à l’écoute ;
- ✓ des temps spécifiques d’interconnaissance, d’échanges et de mise en débat des apports des différentes disciplines soient privilégiés sur la base d’une analyse réflexive et d’une posture engagée des partenaires.

Si ce recours à la pluridisciplinarité des recherches, basé sur un dialogue continu, facilite les démarches de valorisation au fil de l’eau avec et pour les acteurs, quels sont réellement les acquis issus de ce processus dans chaque discipline scientifique ? Quelle plus value et mise en valeur au-delà du sujet de recherche ? Quels sont les enrichissements réciproques des pratiques de chercheurs comme d’acteurs ?

## 3. Atelier spécial « Stratégies de publication »

### 3.1 Publier les résultats de la recherche. Éléments de réflexion pour définir une stratégie

*Frédéric Wallet (INRA UMR Sadapt) et Véronique Garandel-Batifol (INRA UPIC SAD)*

#### 1. Pourquoi publier les résultats de la recherche?

Si l'activité de publication est au cœur du métier de chercheur et tend de plus en plus à devenir une injonction, elle demeure une gageure pour la plupart des chercheurs – même les plus aguerris – tant elle les soumet à un processus de jugement toujours difficile et elle demande un investissement lourd et suivi dans le temps. Pour la plupart, cette difficulté est encore renforcée quand les publications visées sont à caractère interdisciplinaires.

Pourtant la publication des résultats est essentielle :

- pour répondre à la principale finalité du métier de chercheur, qui est de participer à l'élaboration de la connaissance et accroître les connaissances scientifiques par leur diffusion
- pour justifier des crédits et contrats obtenus, et en obtenir de nouveaux
- pour garder et diffuser la mémoire et la paternité des résultats de la recherche
- pour contribuer au dynamisme de communautés scientifiques, structurer des courants de pensée, voire faire école
- pour être connu, reconnu et évalué : car l'évaluation de la Recherche et des chercheurs passe par l'évaluation des écrits de la recherche. La règle du "Publish or Perish" tendant à s'imposer.

#### 2. Comment se fait le transfert de l'information scientifique et technique ?

Deux étapes sont essentielles pour le transfert de l'Information Scientifique et Technique :

- Etape 1 : l'enregistrement et l'analyse des faits (documents d'enquêtes, bases de données, cahiers de laboratoire, etc.)
- Etape 2 : la diffusion des connaissances

Cette seconde étape se décline en deux processus complémentaires de diffusion en fonction du public visé. Dans chaque cas, différents supports de diffusion peuvent alors être mobilisés.

Quand la diffusion vise un public scientifique on parle de publication scientifique. Les supports pouvant être utilisés sont : l'article original et primaire, l'article de synthèse, l'ouvrage, le chapitre d'ouvrage, le colloque scientifique, la thèse et les mémoires, le rapport scientifique...

Quand la diffusion vise un public non scientifique on parlera de publication de transfert. Elle peut se décliner en différents supports : article de développement, article de vulgarisation, ouvrage de vulgarisation, rapport technique, etc. Auxquels il convient d'ajouter différentes formes de valorisation écrites (4 pages, articles de presse...), orales (séminaires avec les professionnels...), audiovisuelles (film, rapportage audio...) ; ainsi que les formations.

Le référencement de ces résultats dans des ouvrages encyclopédiques pouvant être considéré comme le niveau ultime de diffusion de ces connaissances.

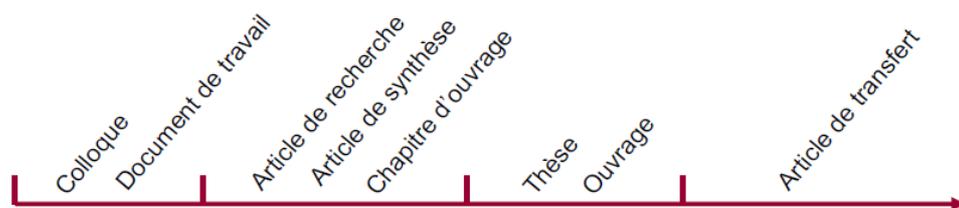
### 3. Les défauts majeurs observés dans les articles scientifiques

Dans un ouvrage qui se veut un guide pratique pour aider les chercheurs à être publiés, E. Lichtefouse (2009) liste les principaux défauts observés dans les articles scientifiques soumis aux revues :

- La nouveauté des résultats n'est quasiment jamais expliquée ;
- L'article ne se focalise pas sur les informations pertinentes ;
- Les chercheurs écrivent comme s'ils s'adressaient à un collègue de laboratoire ;
- La moitié des articles soumis sont hors des thématiques spécifiques de la revue ou « maquillés » en partie pour y correspondre ;
- La moitié ne respecte pas les instructions aux auteurs de manière rigoureuse ;
- Les chercheurs francophones affectionnent les modes d'expression riches en couleurs, en détours et en effets de style...loin des standards de l'écriture en anglais ;
- Une part croissante des résultats est falsifiée pour correspondre aux hypothèses, et/ou réappropriée sans citer la source.

### 4. Préparer la publication de ses résultats de recherche

Bien que certains supports soient mieux valorisés lors des évaluations des chercheurs, l'utilité des différents types de documents dans une démarche de publication tend à lisser la hiérarchie a priori quant à leur valeur respective. En revanche, il existe une hiérarchie temporelle qu'il convient de respecter, allant de la communication en colloque à l'article de transfert.



Il est important d'apprendre à mener en parallèle tous les types de rédaction, mais aussi à gérer dans le temps les boucles de rétroaction entre supports et entre projets de recherche.

### 5. Des outils simples pour remédier aux défauts observés

#### Écrire et proposer un micro-article

Il n'est pas toujours nécessaire de proposer la totalité d'un article globalement abouti à la revue visée. En première approche, une proposition d'article peut être testée en envoyant un micro-article : une seule page portant sur un seul résultat innovant, permettant de focaliser le futur article sur ce résultat.

#### L'importance de travailler le titre et le résumé

Le développement de l'usage d'Internet pour effectuer les recherches bibliographiques a considérablement étendu les possibilités de référencement direct et modifié les exigences de format pour qu'un article soit facilement repérable par les moteurs de recherche. Ces nouvelles contraintes/opportunités de référencement doivent être intégrées dans la manière dont sont rédigés le titre et le résumé de l'article proposé.

#### Ne pas négliger le travail bibliographique

Ce travail est essentiel pour connaître l'état de l'art sur une question, et donc positionner une recherche et sa publication. Pourtant, les bibliographies des articles proposés aux revues sont souvent partielles, datées et non contradictoires. De plus, elles s'avèrent généralement composées en partie de références de « seconde main », et assez largement réduites à la littérature en français...

#### Adopter des stratégies de publication en plusieurs temps

La valorisation des résultats de recherche doit être pensée dans le cadre de stratégies en plusieurs temps, dans la mesure où la maturité de la réflexion sur un sujet progresse au fil du projet de recherche. Par exemple des revues de niveau moyen peuvent être visées pour la présentation de résultats partiels ou intermédiaires, et des revues mieux cotées peuvent être choisies pour valoriser des résultats de synthèse.

## 6. Publier dans une revue scientifique : ça s'apprend

### 6.1 Le rôle de la formation et du collectif

Un constat récurrent tient à l'absence de démarche d'acquisition de compétences nécessaires à la publication autrement que « sur le tas » et par la pratique individuelle. Pourtant, l'existence de formations adaptées et l'inscription dans des démarches collectives peuvent favoriser et accélérer la maîtrise de ces compétences.

Pour répondre à ces besoins, les organismes de recherche comme l'INRA développent des formations à l'écriture, y compris en langue anglaise. Cependant, les chercheurs n'ont pas toujours le réflexe qu'y avoir recours. Il convient donc de sensibiliser les chercheurs – et notamment les plus jeunes – à ce besoin de formation, et de les amener à formuler la demande en fonction de leurs objectifs de publication.

La démarche de publication est souvent pensée par les chercheurs comme relevant d'une logique individuelle ou définie dans le cadre d'un groupe restreint à un projet d'article. En effet, publier est souvent considéré comme un savoir-faire jalousement gardé. Hors, a contrario, la notion de collectif apparaît importante pour apprendre à publier. Le partage de cette compétence est nécessaire pour publier ensemble, mais aussi en vue des évaluations collectives des équipes de recherche. Pour cela, le partage et la discussion des évaluations des papiers au sein du collectif s'avèrent nécessaires. Mais cet engagement exige une posture positive vis-à-vis de l'évaluation : envisagée comme un jugement sur une production scientifique et non comme une attaque personnelle, elle doit être un outil sur lequel prendre appui pour progresser. Par conséquent, il est souhaitable de ne pas abandonner la soumission d'un article suite à une évaluation critique. Une nouvelle version doit alors être envisagée, éventuellement accompagnée d'un courrier de réponse aux critiques, dans un délai court (inférieur à 3 mois).

### 6.2 Passer d'une communication à une publication

La démarche de publication démarre le plus souvent par la communication des résultats en colloque. Mais les chercheurs ont généralement tendance à inverser la logique qui doit prévaloir : l'orientation du texte support à la communication doit intervenir après le choix du colloque auquel on postule et non l'inverse. Dans cette perspective, il est nécessaire de finaliser et de motiver le choix de la présence à tel ou tel congrès. Dès l'écriture il convient de penser comment et où la communication pourra être valorisée en publication (par exemple en sachant que des numéros spéciaux de revue seront publiés à l'issue du colloque). Par ailleurs, ce choix doit s'inscrire dans une stratégie collective d'investissement dans les communautés scientifiques fondée sur quelques questions clés : qui va à quel congrès ? pour publier dans quelle revue ? etc.

La publication de résultats d'une recherche interdisciplinaire ajoute une difficulté majeure à la démarche ; le constat étant souvent fait qu'une recherche interdisciplinaire débouche généralement sur des publications mono-disciplinaires. Le choix de la revue s'avère alors crucial, au cours duquel il est nécessaire de clairement distinguer en fonction du projet de publication :

- les revues pluridisciplinaires, qui publient des articles mono-disciplinaires, de différentes disciplines (ex : Nature)
- les revues interdisciplinaires, qui publient des articles combinant différentes disciplines (ex : NSS)

### 6.3 Processus de publication d'un article : le choix de la revue

Quand l'auteur d'un article a repéré une revue, un certain nombre de points s'avèrent utiles à vérifier avant de rédiger et de soumettre l'article :

- Consulter la revue pour repérer les sujets qui y ont été publiés
- Vérifier que son projet est cohérent avec celui de la revue
- Se poser quelques questions clés, et notamment :
  - Un article (ou un numéro spécial) sur le même sujet a-t-il été publié récemment ?

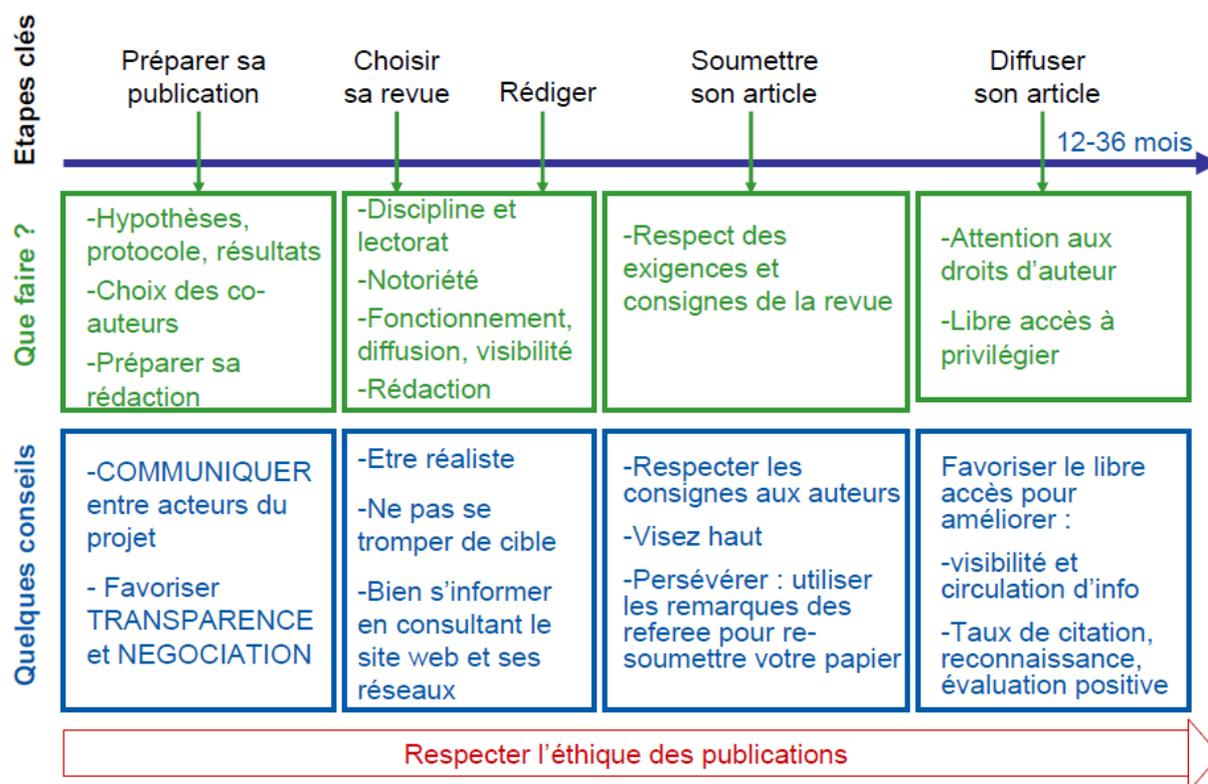
- Qu'apporte de nouveau sur ce sujet l'article que l'on souhaite proposer ?

Au besoin, il peut être envisagé de contacter la revue pour soumettre oralement le projet au comité de rédaction. S'il suscite l'intérêt, un pré-article peut ensuite être envoyé : résumé + argumentaire court décrivant l'originalité de l'article.

Après réponse (qui comportera déjà sans doute quelques recommandations), l'article peut alors être rédigé, en gardant impérativement à l'esprit le respect des consignes aux auteurs. Et sans oublier la règle de base : une idée par article !

#### 6.4 Processus de publication d'un article : synthèse

Entre la préparation de la publication et la diffusion de l'article, plusieurs étapes clés sont donc à respecter, inscrivant le processus de publication dans la durée : entre 12 et 36 mois le plus souvent.



#### 7. Quelques outils d'appui disponibles

L'INRA a développé plusieurs outils d'appui à la publication, qui sont donc disponibles pour les chercheurs impliqués dans les projets PSDR.

Le dispositif MISTeR (Maîtriser l'Information Scientifique et Technique en Recherche), propose des formations INRA pour chercheurs et doctorants. Cette formation est constituée de 4 modules de formation pour :

- MISTeR 1 : Optimiser sa recherche d'informations scientifique et technique : Réfléchir, collecter, veiller
- MISTeR 2 : Gérer, Citer, Lister sa bibliographie
- MISTeR 3 : Publier, Communiquer : construire une stratégie de publication (*MISTeR 3 spécial SHS formatrices départements SAD et SAE2*)
- MISTeR 4 : Ecrit scientifique : Construire un article de recherche

Parallèlement, d'autres outils d'appui sont également disponibles au sein de l'INRA, et notamment la Cellule d'appui à l'élaboration de stratégie collective de publication du département SAD [http://www.inra.fr/intranet/Departements/SAD/6\\_pubcom/CelluleAppui/CelluleAppuiStrategiePub.htm](http://www.inra.fr/intranet/Departements/SAD/6_pubcom/CelluleAppui/CelluleAppuiStrategiePub.htm)

Elle propose des outils à destination des chercheurs :

- Des éléments d'information pour guider la réflexion  
Ex : **le cycle de publication.** Mises à l'épreuve et dialogue  
[http://www.inra.fr/intranet/Departements/SAD/6\\_pubcom/CelluleAppui/Cycle\\_Publications.pdf](http://www.inra.fr/intranet/Departements/SAD/6_pubcom/CelluleAppui/Cycle_Publications.pdf)
- Des outils d'accompagnement pour guider la construction collective d'un plan d'action  
Ex : **la fiche projet d'article individuel**

## 8. Sources d'information

- V. Batifol-Garandel; C. Falize : Eléments pour élaborer une stratégie de publication en Sciences humaines et Sociales. Inra Paris, 04/05/2010. Support de formation MISTeR 3. Diaporama, 206 p.
- Cellule d'appui à la publication du département SAD.  
[http://www.inra.fr/intranet/Departements/SAD/6\\_pubcom/CelluleAppui/CelluleAppuiStrategiePub.htm](http://www.inra.fr/intranet/Departements/SAD/6_pubcom/CelluleAppui/CelluleAppuiStrategiePub.htm)
- E. Lichtefouse (2009) « Rédiger pour être publié! Conseils pratiques pour les scientifiques », Springer Verlag

## 3.2 Le Problème des publications inter disciplinaires

*Quelques éléments de réflexion apportés par J-L. Peyraud (UMR « Production du Lait », INRA/Agrocampus Rennes)*

### 1. Les difficultés

- Chacun n'est le plus souvent pas au front de la science (au top !) dans sa discipline pour pouvoir développer des collaborations, ce qui entraîne 2 problèmes :
  - Une difficulté d'ordre académique pour l'acceptation des papiers ;
  - Un manque de motivation de la part des chercheurs les plus jeunes pour lesquels seule la publication disciplinaire de haut niveau est reconnue pour la carrière.
- Cette première difficulté est sans doute à moduler avec la « distance » entre les disciplines
  - Lorsque certaines disciplines sont peu éloignées et très complémentaires sur une question de recherche la publication n'est pas plus difficile qu'en mono-disciplinaire. Par exemple, entre zootechnie et physiologie animale, entre zootechnie et agronomie ou écologie pour l'étude de l'interface herbe - animal, etc.
  - C'est sans doute entre sciences sociales et sciences biotechniques (voire entre sciences sociales entre elles) que la difficulté est la plus grande et que les incompréhensions par des lecteurs trop spécialisés dans leur discipline peuvent conduire à des refus de publications peu justifiés sur le fond.
- Il ne faut pas non plus mésestimer la difficulté qu'il peut y avoir à retrouver des informations produites dans des textes interdisciplinaires malgré le développement des outils de bibliographie automatisée : combien de fois trouve-t-on une information par hasard là où on ne l'attendait pas ?
- L'émergence régionale des questions de recherche (ce qui est la base de PSDR) peut aussi constituer une source de difficulté
  - Il s'agit pour la publication de rang A de réussir à passer de la problématique locale à la généralité des questions, processus étudiés et forces motrices mises en oeuvre.
  - Le transfert de résultats aux acteurs doit évidemment prendre d'autres formes.

### 2. Quelques suggestions à propos de la publication de travaux PSDR

- La réflexion interdisciplinaire sur des objets communs de recherche permet au moins, pour des publications disciplinaires
  - d'élaborer des introductions et des conclusions mieux contextualisées, plus élaborées, et au final plus convaincantes et accrocheuses. Cela conduit donc à des papiers de meilleure qualité. Combien de fois tombe-t-on sur des papiers où les enjeux ne sont pas décrits ?
  - de développer une nouvelle façon de se poser les questions disciplinaires. Ces approches sont alors très riches car elles permettent des études souvent beaucoup plus originales.
  -
- Il faut continuer à produire des papiers disciplinaires de bon niveau. Pour cela je pense que ces papiers doivent être réfléchis au moment de la conception du projet PSDR.
  - Cela peut passer par la découpe entre les différents axes des projets et leurs contenus. La présence d'une thèse dans les différents axes est aussi un gage de publications (l'existence de publications pour la soutenance des thèses se généralise).
  - A l'extrême je ne suis pas sûr que l'on puisse considérer comme un échec un projet PSDR qui ne se conclurait que par des publications scientifiques disciplinaires (à condition évidemment qu'il y ait d'autres formes de restitution aux acteurs).
  -
- Les papiers interdisciplinaires sont en général des papiers ayant une approche plus de synthèse. Ils arrivent donc plus tard dans le processus de publication. Il faut laisser le temps à la maturation des idées/concepts. Se pose la question des lieux de publications. On peut imaginer :

- Des communications dans des colloques. Cette solution peut être rapide et permet de prendre date même avant une maturation complète des idées ;
- Des revues spécialisées. Il en est apparu ces dernières années : on peut citer Production Animale (déjà ancienne), NSS, Agricultural Systems, etc. ;
- La question de papiers en français est posée pour deux raisons principales. C'est évidemment plus facile d'atteindre le public des acteurs dans cette langue. En second lieu, les enjeux posés par les français peuvent être plus difficilement compréhensibles par les anglo-saxons, qui ont des visions parfois moins nuancées ;
- Des ouvrages collectifs de synthèse ou des numéros spéciaux de revues. Il ne faut pas mésestimer ici l'impact que peuvent avoir les e-books ;
- L'élaboration de modules de formations initiale ou continue est aussi un excellent moyen de véhiculer les résultats ;
- Il reste aussi les voies classiques de transfert : échanges sous différentes formes, documents de transfert, etc.

## 4. Table Ronde

# Valorisation des travaux de recherche

**Participants :** C. Soulard (INRA Montpellier, UMR Innovation), L. Paboeuf (Président du Conseil économique et social de la Région Aquitaine), M. Pinto (Chargée de mission au Conseil régional de Languedoc Roussillon), A. Mollard (INRA Grenoble, UMR GAEL)

**Christophe Soulard, INRA Montpellier (UMR Innovation), animateur de la table-ronde**

Nous allons discuter de la valorisation des thèmes de recherche. Pour introduire le sujet je vais rappeler que le programme de recherche PSDR vise des connaissances « sur » mais également « pour » le développement régional. Ce programme est national et se dessine dans 10 régions françaises. Le sujet de la valorisation est important à double titre, dans ce programme PSDR qui est constitué de 36 projets, il s'agit à chaque fois de projets de recherche donc qui visent à produire des connaissances scientifiques certifiables mais qui visent également lors de leur construction et tout au long de leur conduite à interagir avec des acteurs des régions dans lesquels on travaille et qui sont concernés par les thèmes de recherche. Et c'est ce qu'on appelle la valorisation sachant que ce programme qui est en troisième génération doit mettre l'accent sur la valorisation, faire en sorte que ces projets produisent en plus des connaissances, un certain nombre de retours vers le développement. Ces projets concernent des thèmes traités par des sciences humaines, des sciences agronomiques et écologiques.

La deuxième raison de l'intérêt de ce thème de la valorisation des travaux de recherche dans PSDR, c'est qu'on est à peu près à mi-parcours des travaux qui durent 3 ans. Les recherches sont en cours, on commence à penser aux formes de valorisation que l'on peut développer. C'est un des objectifs de ce débat qu'à partir de ces différents témoignages vous puissiez nous aider à mieux réfléchir aux formes de valorisation à mettre en place à partir des projets qui sont là. Je vous propose de travailler en deux séquences avec en premier lieu une séquence de témoignages qui vont vous faire part de leur perception de leur relation avec la recherche, des formes de valorisation qu'elles connaissent, qu'elles expérimentent, également les difficultés que peuvent poser les relations qu'occasionne la recherche. Puis nous organiserons un débat à partir de ces différentes expériences.

**Luc Paboeuf, Président du Conseil économique et social de la Région Aquitaine**

Le Conseil économique et social régional n'est pas très parlant pour vous, cette assemblée qui est la deuxième assemblée de la collectivité territoriale régionale même si cela s'appelle la recherche pour et sur la région, le conseil n'est pas très connu et nous nous sommes une assemblée : la société civile organisée. Tout ceci nous rappelle l'histoire des institutions de France que vous connaissez. Vous savez qu'avec la Révolution française on avait supprimé les corps intermédiaires, il y avait le décret d'Allarde et la loi le Chapelier en 1791 qui considérait que les députés, la représentation nationale était l'incarnation de la souveraineté nationale et que nous n'avions pas besoin d'avoir des représentants entre les citoyens et la puissance publique. Sauf qu'Emile Durkheim, dans sa thèse de la division du travail social, nous rappelle qu'il y a eu des groupes secondaires et que la régulation sociale de la vie passait par des appartements et dès le 19ème siècle de fait les corps interdits ont été restitués, ils ont été restaurés. D'abord les chambres de commerces qui dataient du 16ème siècle, des sociétés de secours mutuelles, des organisations syndicales, et en 1901 il y a eu la reconnaissance des associations. Je rappelle tout ceci car cette société civile organisée est appelée à éclairer le choix des politiques.

Cela a été le cas au début du 20ème où était mise en débat la question dans une démocratie, de reconnaître la société dans sa diversité. D'abord cette représentation s'est faite au niveau national avec un conseil national économique puis lorsqu'il y a eu la création des régions début des années 70 (les régions qui à l'époque n'étaient pas encore constituées sur la base d'une élection directe), les régions ont été dotés d'un conseil économique et social qui avait vocation à éclairer la décision. Si je dis cela c'est qu'il me semble que l'éclairage de la décision sert à procéder à une confrontation de point de vue divers, sert en tant que représentation de la société civile. Qu'est que la société civile ? Ce sont des citoyens civils qui s'entendent, qui s'agrègent sur des bases d'intérêts qu'ils ont envie de défendre ensemble mais moi je pense que la production d'intérêt général est la délibération et la confrontation d'intérêts particuliers ; et il me semble qu'en même temps cette production d'intérêt général a plutôt intérêt à se rapprocher aussi de la production de la connaissance.

On produit forcément de l'intérêt général dans une démocratie, une société moderne, rationnelle qui est sous-tendue par un certain nombre de valeurs et l'idée d'une intelligibilité du monde car si on pense que cette dernière n'est pas possible on n'aura pas la même façon de décider politiquement. Je crois que cette question de la gouvernance, des choix de société, interroge différents acteurs de la vie civile organisée, et pose aussi la question des modes de relations entre la société, le monde politique, les décideurs dans l'élaboration d'un projet de faire une société ensemble, et comment on interagit avec le monde de la recherche. Je pense que c'est une question importante et qui est assez peu pensée. Il y a un site Internet qui existe : la république des idées. Ce site permet une production scientifique de connaissance intéressante qui avait du mal à sortir de ses lieux de production. Notre travail consistant à devoir éclairer les choix, le fait régional, nous essayons de produire justement une représentation qui part de la présentation de points de vue opposés dans une délibération collective éclairée par l'apport de la recherche, parce que nous travaillons par omission et que nous sollicitons des chercheurs, des universitaires, etc. pour essayer de dimensionner des problématiques qui peuvent être des problèmes de gestion de l'eau par exemple du point de vue du territoire. Il me semble que si notre fonction est d'éclairer des choix, nous avons tout intérêt à dialoguer, interagir avec le monde de la recherche.

Le conseil économique et social possède une section veille et prospective nous permettant de réunir des chercheurs, de réaliser des projets de recherche. Nous avons le même problème de valorisation et pour ceci nous avons organisé des colloques comme l'an passé sur un sujet portant sur la démocratie. Lors de ce colloque nous avons éclairé un travail qui avait été écrit 20 ans auparavant. Il y a parfois des trésors cachés. C'est l'illustration qu'il y a des travaux de recherche qui sont utiles pour comprendre ce que l'on fait, et je crois qu'on a à avoir une exigence de réflexivité par rapport à nos pratiques à un moment où les questions de gouvernance sont très débattues, et notamment face à des enjeux nouveaux face, ou à des questions comportant des risques tels que les OGM. Je pense qu'il s'agit de définir une gouvernance dans une démocratie qui soit de l'ordre de la construction du sens, j'appelle ceci la construction biologique du sens, un sens qui est à éclairer des travaux de la recherche.

#### **Mathilde Pinto, chargée de mission au Conseil régional de Languedoc Roussillon**

Je suis praticienne du développement local, chargée de mission politique territoriale au niveau régional. Ma rencontre avec PSDR et le monde des chercheurs s'est effectuée en 2003 lorsque j'étais en poste au Conseil régional de Bourgogne puisque dans le cadre de PSDR 2 il y avait une équipe de chercheurs de l'INRA qui travaillait sur le thème de la recomposition des territoires et de la relation publique locale. Dans le cadre de leur travail ils sont venus nous rencontrer pour alimenter leurs travaux et cela a eu une résonance particulière pour moi car au même moment nous travaillions sur l'évaluation de politique territoriale, sur la mise en place des pays. Nous étions en plein travaux de réflexions avec un bureau d'étude qui accompagnait dans cette démarche. Travaux que l'on effectuait avec un partenariat étroit entre Etat et région ce qui a intéressé les chercheurs, afin d'étudier comment au niveau régional ces deux institutions travaillaient en étroite collaboration pour l'organisation des territoires Bourguignons.

Cette première expérience nous a intéressé et a permis d'avoir un autre regard sur les questions que l'on se posait, d'avoir deux types de focus, une autre méthode de travail avec un par exemple une lecture sociologique. Nous n'abordions pas ces aspects de façon forcément scientifique, donc ce contact nous a vraiment intéressés. Sur l'aspect valorisation, une partie de ces échanges et des travaux des chercheurs ont fait d'objet d'une présentation et d'un retour de la recherche vis-à-vis des acteurs. De ce fait, quand ces chercheurs sont venus nous trouver en 2003, on savait ce qu'était PSDR. Nous ne connaissions pas le monde de la recherche mais ces échanges nous ont intéressés, et l'expérience a duré 3 ans. Ensuite, comme le partenariat s'est noué nous avons été associés aux réflexions sur PSDR 3, et nous avons observé qu'il était intéressant d'être en amont des réflexions sur le lancement d'un nouveau cycle de programme et que l'échange de la Région avec le monde de la recherche permettait peut être d'obtenir par la suite des travaux plus adaptés. J'ai quitté la région Bourgogne pour la Région du Languedoc Roussillon en 2007. Cette fois au moment où se lançait un nouveau programme PSDR. Je suis donc venue frapper à la porte des chercheurs pour poursuivre ces échanges. Le projet lancé pour cette région et auquel je me suis intéressée se nomme Gouvinnov.

Pourquoi ce programme a-t-il attiré mon attention ? Car de mon expérience sur le développement local, la question de la gouvernance devenait pour moi assez centrale et je m'interrogeais sur l'impact des modes de gouvernance sur les projets qui émergeaient sur les territoires. De conviction, je me disais que plus les modes d'approches de démocratie participative étaient mis en place plus il y avait des impacts sur la qualité des projets mais cela n'était pas facile à démontrer, et cela était le fruit des investigations faites en Bourgogne. Poursuivre mon cheminement sur ces questions dans une autre région a été très intéressant pour moi et de plus j'ai été accueillie à bras ouverts par l'équipe de recherche qui travaillait sur ce sujet à Montpellier.

Pour conclure rapidement, j'aborderai l'analyse du regard que je peux porter sur ce type de partenariat. Ce qui m'intéresse en premier lieu est le regard extérieur qui est porté sur le monde de l'action publique, de la collectivité locale, de la vie qui est rythmée par les nécessités du service public, les mandats locaux par exemple, et qui nécessite d'agir. Une des difficultés posées porte sur la temporalité. Le temps de la recherche n'est pas le temps de l'action publique mais avec du recul je me dis que ce n'est pas préjudiciable car il faut faire la différence entre le travail de la recherche et la commande publique. Quand les élus ont besoin d'expertise pour mettre en place des marchés publics, ils travaillent avec des consultants. Et pour moi ce n'est pas le même exercice, pas le même rapport qu'avec le monde de la recherche. Même si nous n'avons pas les mêmes rapports, le plus important in fine est qu'on arrive à ce que les résultats de ce que vous publiez soient acceptés par les décideurs. Et c'est là où la question de la valorisation se pose au niveau de la médiation. Comment faire pour que ces travaux de recherche soient perçus, appropriés, traduits en choix politiques par nos élus ? Et là est peut être notre rôle de faire cette interface entre le monde de la recherche, pour voir comment on s'approprie cette matière, comment on en tire quelques idées que l'on développe dans nos pratiques pour alimenter par la suite les politiques publiques, les services publics puisque la vocation des agents dont je fais partie est d'être au service des territoires et pour le service public.

## **Mireille Riclé, Coop de France**

Je suis responsable du développement à Coop de France, syndicat des coopératives agricoles. Je vais parler de l'intérêt que la coopération trouve dans le PSDR parce que les coopératives sont des acteurs économiques des territoires, et lorsque vous étudiez les territoires vous tombez sur un terrain de coopératives, des exploitations agricoles rattachées à ces coopératives. En dehors des programmes PSDR, les coopératives établissent des liens avec la recherche et Coop de France n'a pas forcément une visibilité de l'ensemble de ces liens. Mon témoignage en sera donc partiel en fonction de ce que j'en connais, et de ce que j'ai vécu par rapport à ces programmes.

Dans un premier temps je dirai que ces programmes ont été des occasions de rencontre entre les coopératives et la recherche, soit directement avec les coopératives soit par le biais des fédérations régionales de coopératives qui sont cette interface avec la recherche. Et on peut dire qu'il y a eu un travail plus construit en Midi-Pyrénées qui a permis d'élaborer des sujets de préoccupations communes et des sujets de recherche à travers les coopératives et les territoires. Ces occasions aléatoires ont généré d'autres liens qui se sont concrétisés par des partenariats plus construits. Par exemple, Coop de France a accueilli un doctorant avec Agroparistech, l'Inra Toulouse et Bordeaux sur le rôle des coopératives dans les filières et les territoires. Ce premier travail de thèse a donné un certain nombre de résultats qui ont suscité de nouvelles recherches ; et c'est comme ceci qu'on a été amené à démarrer une nouvelle thèse sur les questions de la gouvernance coopérative et du conseil agricole. Quand nous nous sommes posé ces questions là nous nous sommes tournés vers les acteurs de la recherche que l'on avait connus puisqu'il y avait déjà un début de relation.

Comment les acteurs économiques peuvent se reconnaître dans un partenariat avec la recherche et quelles sont les conditions d'un bon partenariat ? Je donnerai trois pistes. Je crois que le partenariat dépend d'un problème de compréhension, de confiance et de temps.

La confiance se construit avec le temps. Il faut qu'un lien de confiance s'instaure entre deux mondes différents et on peut dire que les premiers travaux de PSDR auxquels on a participé ont permis d'établir des bases de collaboration. Nous connaissions déjà le monde et les pratiques. Accueillir un doctorant pour la première fois n'est pas évident, il a fallu mettre en place un dispositif, évidemment aujourd'hui avec une deuxième doctorante on le peaufine. Les coopératives sont directement partie prenante du comité de pilotage et ceci est très important. Elles ont participé à la construction du projet de recherche avec les chercheurs. Les coopératives sont aussi le lieu d'investigations, elles accueillent le doctorant et donnent les informations indispensables sans lesquelles le sujet ne pourrait pas être traité. On voit que cette confiance permet d'entretenir des liens plus permanents avec la recherche. Au-delà de la thèse les liens avec l'INRA se sont approfondis et je pense que d'autres personnes de l'INRA ont eu aussi à cœur d'aller voir ce qu'était la coopération agricole et comment ces acteurs économiques méritaient d'être associés à des travaux.

La connaissance et la compréhension mutuelle : pour Coop de France, c'est un investissement à long terme. Mieux connaître la coopération agricole pour mieux la comprendre, pour nous c'est important et lorsque nous conduisons des travaux avec les chercheurs, il s'agit de bien comprendre le sujet, le définir ensemble, connaître les attentes des uns et des autres, échanger les vocabulaires utilisés, savoir comment chacun peut objectiver la question posée. Du côté du chercheur je pense qu'il faut aussi s'immerger dans le terrain pour essayer de le comprendre et de le confronter avec des approches plus théoriques, voir quels outils scientifiques vont être utilisés, connaître les attendus de la recherche : ce qu'il sera attendu, ce qu'il sera utile à l'entreprise et ce qui permettra à la recherche d'approfondir

ses connaissances. Ce point est important car au niveau de Coop de France nous avons le devoir de faire partager ceci avec l'ensemble de nos adhérents.

Le temps : dans les coopératives il n'y a pas assez de disponibilité pour aller chercher ce qui se fait sur le sujet actuellement, et de ce fait ces mêmes coopératives ne sont pas assez sollicitées. Il ne faut pas hésiter dans le cadre de PSDR. Le deuxième point est que lorsqu'une entreprise s'adresse à un chercheur c'est qu'il y a un problème à résoudre rapidement. Il s'agit de court terme alors que les coopératives ont des stratégies de développement à long terme, d'une génération sur l'autre donc il faut aussi qu'elles puissent se projeter dans le long terme et donc bien prendre en compte cette différence de temps.

Pour conclure, je dirais que l'on est à Coop de France très attaché à ces liens entre entreprises et coopératives. J'estime que les coopératives sont une forme d'entreprise, une manière d'entreprendre pertinente pour faire face aux défis de l'agriculture de demain aussi bien dans le développement de l'agriculture que pour son impact et sa contribution au développement territorial. Et nous souhaitons que ces partenariats autour de PSDR puissent se poursuivre.

J'ajouterai que les deux thèses ont été financées par une bourse CIFRE de. La première thèse va être poursuivie en post-doc et la deuxième est en cours.

### **Amédée Mollard, ancien Directeur national PSDR, INRA Grenoble (UMR GAEL)**

La notion de « panier de biens et de services » est issue de recherches menées depuis une quinzaine d'années dans le cadre des différentes générations du programme PSDR.

Tout commence dans la première génération de PSDR (DADP1, 1996-2000) : Amédée Mollard et Bernard Pecqueur proposent alors un projet de recherche inscrit dans une problématique de mutations productives et institutionnelles de l'agriculture de Rhône-Alpes. Il s'agissait d'analyser le modèle d'émergence et de valorisation de nouvelles ressources liées à l'agriculture dans les territoires ruraux. Le développement de ce modèle passait par une meilleure compréhension des modes de valorisation, de leur importance et des phénomènes de construction territoriale par les acteurs. Ce faisant, il s'agissait d'analyser comment une stratégie de qualité pouvait enclencher durablement un "cercle vertueux" de développement.

C'est sur la base de nombreuses observations de terrain dans les Baronnies (Drôme) que les chercheurs ont posé l'hypothèse du panier de biens. Ils constataient que les prix de certains produits et services de qualité ancrés territorialement étaient durablement supérieurs à ceux d'une offre comparable mais d'origine géographique différente. En l'occurrence, les consommateurs et les touristes étaient prêts à payer l'huile d'olive AOC de Nyons beaucoup plus chère que les autres huiles équivalentes sur le marché car ils achetaient à travers cette huile d'autres produits et services liés, constitutifs du territoire d'origine, avec ses paysages, ses couleurs, son architecture, sa culture... De plus, ce produit leader « huile de Nyons » cristallisait autour de lui un "panier" de biens et de services qui se renforçaient mutuellement (vins de pays, gîtes ruraux, huiles essentielles et plantes aromatiques...) et qui généraient des rentes liées entre elles : les chercheurs parlaient alors de la constitution d'une "rente de qualité territoriale" (Mollard, 2001).

Parallèlement, sur un autre terrain du Bas chablais (Haute Savoie), cette forme de rente n'apparaissait que de façon éphémère ou anarchique pour des produits et services de qualité issus du territoire. Il n'y avait pas d'interaction du même type entre les biens et services du territoire.

Cette divergence interrogeait sur les raisons pour lesquelles ce qui apparaissait dans les Baronnies comme un modèle "pur" de la rente de qualité territoriale et du panier de biens, ne semblait faire place dans le Bas-Chablais qu'à une offre éparpillée de biens et de services, fussent-ils de qualité territoriale.

En fait, les résultats de cette recherche laissaient déjà apparaître l'existence d'un plus grand nombre de modèles de relation qualité/ territoire qui dépendaient notamment des ressources et de la configuration institutionnelle propres à chaque territoire (Pecqueur, 2001).

Au lancement de PSDR2 en 2001, les partenaires régionaux rhônalpins se montraient tout à la fois très intéressés par cette analyse mais perplexes sur l'existence d'autres paniers de biens : le panier de biens était-il une « exception baronniarde » ou pouvait-on voir émerger ce modèle dans d'autres configurations territoriales ? Ils ont donc demandé aux chercheurs de construire une suite au premier projet en approfondissant les mécanismes, les modes d'organisation et de convention des acteurs de la filière et du territoire qui pouvaient contribuer à construire ce panier

de biens et cette rente territoriale. Ces nouvelles connaissances devaient faciliter les possibilités de transposition de ces organisations sur différents territoires de Rhône-Alpes.

Le programme PSDR2 (2001 – 2005) a ainsi permis aux chercheurs de mettre en œuvre les approfondissements conceptuels et méthodologiques nécessaires à la transposition de l'approche à d'autres territoires de Rhône-Alpes.

L'élargissement de l'analyse à l'échelle régionale, avec un plus grand nombre d'observations de cas, a permis de préciser les éléments constitutifs et les critères de reconnaissance d'un panier de biens : i) une offre spécifique de produits et de services privés sur un territoire, ii) une demande inélastique et spécifique, de type "shopping", iii) des biens publics qui valorisent le panier de biens, iiiii) des formes de coordination convergentes et cohérentes entre tous les acteurs concernés, publics et privés.

Ces recherches ont alors permis de définir une typologie beaucoup plus générale sur les relations entre produits et services de qualité, environnement et territoire (notion de biens complexes territorialisés). Une diversité de situations est alors mise à jour et le vocabulaire s'enrichit d'autant : assortiments, juxtaposition puzzle, panier hybride, modèle top-down...

Finalement, parmi toutes les observations faites, le modèle du panier de biens se confirmait être une des formes la plus achevée des différentes modalités possibles de combinaison des biens complexes territorialisés. Mais on pouvait fort bien passer d'un modèle à un autre, dès lors que ressources, objectifs et gouvernance étaient mobilisés pour y parvenir.

Fort de ces résultats, le modèle de panier de panier de biens a diffusé largement auprès des acteurs des territoires rhônalpins et au-delà, tant en France qu'à l'étranger (réseau Planète Terroir par exemple). Certains acteurs se sont engagés davantage : Le Parc Naturel Régional du Pilat a par exemple lancé un programme Leader fondé sur les notions de panier de biens. L'idée de construire un projet de valorisation des résultats de recherche pour les acteurs a fait son chemin avec les animateurs du programme régional en Rhône-Alpes. Elle a pu se concrétiser dans PSDR3 (2008 -2010). L'objectif de ce projet de valorisation était de permettre une appropriation des notions essentielles de la démarche Panier de biens en construisant un cycle de formation-action pour les acteurs des territoires. Trois sessions ont ainsi été organisées en mobilisant une quinzaine de participants provenant d'institutions diverses : Parcs Naturels Régionaux, Syndicats Mixtes, Offices du tourisme, Conservatoire Régional des Espaces Naturels, chambres d'agriculture...

Chaque session permettait à la fois de présenter les résultats de recherche, de les confronter aux expériences des participants et d'outiller de manière plus opérationnelle la démarche proposée par les chercheurs. C'est dans ce cadre que chercheurs et acteurs ont co-construits plusieurs outils qu'ils ont pu tester sur leurs territoires respectifs : diaporamas de présentation, diagrammes de diagnostic territorial, cahier des charges pour une enquête consommateurs, repères pour la conduite d'action...

Parallèlement, un DVD a été réalisé en s'associant à Télé Promotion Rurale (TPR) qui disposait d'un vrai savoir-faire en matière de production de film dans le domaine agricole et rural. Le film « A la recherche du panier de biens » permet d'explicitier de manière vivante et pédagogique les fondements de la démarche et son intérêt pour les acteurs territoriaux. Un coffret multimédia réunissant le DVD vidéo, le CD-rom boîte à outils et le livret d'accompagnement a ainsi été édité à 1000 exemplaires pour une large diffusion dans des réseaux d'acteurs régionaux et nationaux.

## Conclusion de l'Ecole Chercheurs, par Antoine BAILLY, Président du Conseil Scientifique PSDR

A l'issue de cette intense semaine de réflexion, Antoine Bailly, Président du Conseil Scientifique PSDR, a conclu les travaux rappelant les points saillants de cette manifestation et son importance pour le dynamisme et la structuration d'une communauté de pensée au sein des programmes PSDR. Chacun des participants aura pu apprécier cette conclusion non dénuée d'humour, mobilisant notamment les figures traditionnelles des contes pour enfants: il était une fois dans une forêt profonde, une Ecole Chercheurs PSDR...

